

**Justice and
Attorney
General**

**Justice et
Procureur
général**

Annual Report

Rapport annuel

2002-2003

2002-2003 Annual Report

Published by:
Department of Justice and Attorney General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

March 2004

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55396-321-0

ISSN 0839-9867

Rapport annuel 2002-2003

Publié par :
Ministère de la Justice et Procureur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Mars 2004

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et
Services

ISBN 1-55396-321-0

ISSN 0839-9867

**Justice and
Attorney
General**

**Justice et
Procureur
général**

To The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the
Annual Report of the Department of Justice and
Office of the Attorney General for the fiscal year
1 April 2002 to 31 March 2003.

Respectfully submitted,

Hon. Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice

To The Honourable Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Mr. Minister:

I am pleased to present the Annual Report
describing operations of the Department of
Justice and Office of the Attorney General
throughout the fiscal year 2002-2003.

Respectfully submitted,

Yassin Choukri
Deputy Attorney General and Deputy
Minister of Justice

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le
rapport annuel du ministère de la Justice et
du Cabinet du Procureur général pour
l'exercice allant du 1^{er} avril 2002 au 31 mars
2003.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'expression
de ma haute considération.

Le Procureur général et ministre de la
Justice,

L'hon. Bradley Green, c.r.

L'honorable Bradley Green, c.r.
Procureur général et ministre de la Justice
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport
annuel faisant état des activités du ministère de
la Justice et du Cabinet du Procureur général au
cours de l'exercice 2002-2003.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma considération distinguée.

Le Procureur général adjoint et sous-
ministre de la Justice,

Yassin Choukri

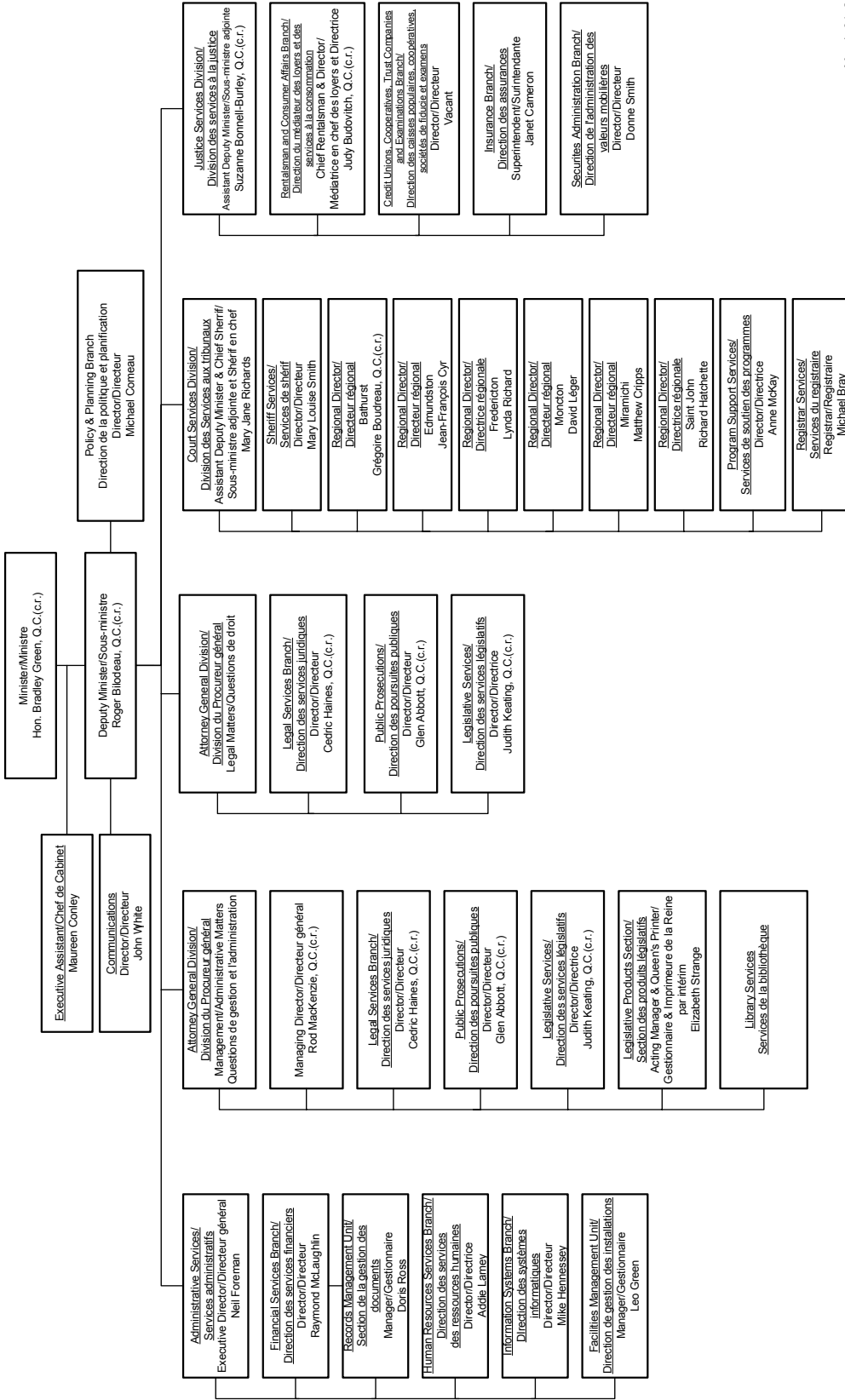
Table of Contents

Organizational Chart	4
Introduction	5
Mandate.....	7
Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice.....	7
Office of the Attorney General	9
Legal Services Branch	9
Legislative Services Branch	14
Public Prosecutions Branch	16
Legal Aid	20
Court Services Division	22
Court Administration.....	22
Courts of New Brunswick	24
Court Statistics	32
Justice Services Division	38
Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch.....	38
Examinations Branch	41
Insurance Branch	43
Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch	46
Securities Administration Branch	51
Administrative Services Division	54
Facilities Management	54
Expropriations Advisory Officer	55
Financial Services Branch.....	56
Human Resource Services Branch	56
Information Systems Branch	57
Research and Planning Branch	61
Communications	63
Appendices	
I. Statues of New Brunswick Under the Jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General	64
II. Revenues and Expenditures	68
III. Explanation of Variances in Fiscal Year 2001-2002	78
IV. Official Languages Report.....	81

Table des matières

Organigramme	4
Introduction	5
Mission	7
Rôles du Procureur général et du ministre de la Justice	7
Cabinet du Procureur général	9
Direction des services juridiques	9
Direction des services législatifs	14
Direction des poursuites publiques	16
Aide juridique	20
Division des services aux tribunaux	22
Administration des tribunaux judiciaires.....	22
Tribunaux du Nouveau-Brunswick	24
Statistiques relatives aux tribunaux	32
Division des services à la justice	38
Direction des caisses populaires, des co-operatives et les compagnies de fiducie ..	38
Direction des examens.....	41
Direction des assurances.....	43
Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation.....	46
Direction de l'administration des valeurs mobilières	51
Division des services administratifs	54
Gestion des installations	54
Commissaire consultatif en matière d'expropriation.....	55
Direction des services financiers	56
Direction du service des ressources humaines	56
Direction des systèmes informatiques	57
Direction de la recherche et de la planification	61
Communications	63
Annexes	
I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et du Procureur général	64
II. Recettes et dépenses	68
III. Explication des écarts pour l'exercice 2001-2002	78
IV. Rapport sur les langues officielles	81

**DEPARTMENT OF JUSTICE AND OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL/
MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CABINET DU PROCUREUR GÉNÉRAL**



Introduction

This annual report for 2002-2003 outlines the activities and major events undertaken by the joint offices of the Minister of Justice and Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives as well as organizational changes that were implemented during the fiscal year. Financial information is also presented.

Some noteworthy events are as follows:

- Bill 54, *An Act to Amend the Insurance Act*, was introduced to cap claims for non-economic loss for minor personal injury resulting from an automobile accident. Substantive changes were also made to the rate filing process for automobile insurance and changes were made to permit regulations setting out prohibited underwriting practices.
- The Insurance Branch continued its work with other Atlantic Superintendents on the policy review required for the preparation of harmonized insurance legislation, as directed by the Council of Atlantic Premiers.
- Effective April 1, 2002, responsibility for court-related Sheriff Services was transferred from the Department of Public Safety to the Department of Justice, Court Services Division.
- In 2002-2003, the Court Services Division coordinated activities in support of the implementation of the *Interjurisdictional Support Orders Act*, due to be proclaimed in 2003-2004. The intent of the new legislation is to simplify the process of obtaining, registering and enforcing family support orders where the former domestic partners reside in separate jurisdictions. In addition, reciprocity with the United States of America will be enlarged

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice 2002-2003 décrit les activités et les événements importants relevant du titulaire du double portefeuille de ministre de la Justice et de procureur général. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Ministère.

On retrouve ci-dessous une liste de certaines activités notables :

- Le projet de loi 54, *Loi modifiant la Loi sur les assurances*, a été déposé pour limiter les réclamations en ce qui concerne les pertes non pécuniaires pour des blessures personnelles mineures subies lors d'un accident d'automobile. Des changements importants ont également été apportés au processus de présentation de propositions de tarifs pour l'assurance automobile et des modifications ont été apportées en vue d'établir des règlements énonçant les pratiques de souscription interdites.
- Sous la direction du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, la Direction des assurances a continué de travailler avec les autres surintendants des assurances des provinces de l'Atlantique à l'examen des politiques en préparation de l'adoption d'une loi harmonisée sur les assurances.
- Le 1^{er} avril 2002, la responsabilité des Services des shérifs en ce qui a trait aux tribunaux a été transférée du ministère de la Sécurité publique à la Division des services aux tribunaux du ministère de la Justice.
- En 2002-2003, la Division des services aux tribunaux a coordonné des activités pour soutenir la mise en œuvre de la *Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien*, qui devrait être promulguée en 2003-2004. Cette nouvelle loi vise à simplifier le processus d'obtention, d'enregistrement et d'exécution des ordonnances de soutien familial lorsque les anciens partenaires domestiques résident sur

- to include all 50 states and the U.S. territories.
- The primary focus of Securities Administration Branch activity this year remained the Securities Law Reform Project. Following presentations to government, it directed that a new *Securities Act* be drafted incorporating a new regulatory agency. Assisting the Legislative Services Branch in this complex drafting project has required the participation of all Branch staff. At the same time, the Branch commenced detailed planning for the implementation of the new regulatory structure. It is anticipated that legislation will be ready for consideration by the Legislature during the next fiscal year.
 - The Policy and Planning Branch coordinated the work of the Department in response to recommendations of the Minister's Working Group on Violence Against Women. This included participation in the renewal of government's Woman Abuse Protocols and Child Abuse Protocols, participation in Service Delivery, Policy Review and Prevention and Education Project Teams, and commencing a review of domestic violence prevention statutes in Canada.
 - The Public Prosecutions Branch was involved in appellate litigation in the New Brunswick Court of Appeal and the Court of Queen's Bench of New Brunswick, on legal issues of significance including: Right to commercial logging by Aboriginal persons; right to logging for personal use by Aboriginal persons; Aboriginal territoriality; introduction of fresh evidence on appeal; and improper cross-examination.
 - During the 2002-2003 fiscal year, 100 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 112 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations.
- des territoires distincts. De plus, la réciprocité avec les États-Unis sera élargie pour inclure les 50 états et les territoires américains.
- Le principal champ d'activité de la Direction de l'administration des valeurs mobilières cette année est demeuré le projet de réforme du droit des valeurs mobilières. À la suite de présentations au gouvernement, la Direction a recommandé qu'une nouvelle *Loi sur les valeurs mobilières* soit rédigée afin d'y intégrer un nouvel organisme de réglementation. Le soutien apporté à la Direction des services législatifs dans ce projet complexe de rédaction a nécessité la participation de tous les employés de la Direction. Parallèlement, la Direction a entrepris la planification détaillée de la mise en œuvre de la nouvelle structure de réglementation. On prévoit que les mesures législatives seront soumises à l'examen de l'Assemblée législative au cours de la prochaine année financière.
 - La Direction de la politique et de la planification a coordonné le travail du Ministère en réponse aux recommandations du Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes. Notamment, la participation au renouvellement des protocoles relatifs aux femmes et aux enfants victimes de violence, ainsi qu'aux activités des équipes responsables de la prestation des services, de la révision des politiques et des initiatives relatives à la prévention et à l'éducation, en plus d'entreprendre un examen des lois visant la prévention de la violence familiale au Canada.
 - La Direction des poursuites publiques a été engagée dans des litiges devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, notamment : droit de coupe commerciale des Autochtones; droit de coupe des Autochtones à des fins personnelles; territorialité des Autochtones; présentation de nouveaux éléments de preuve en appel; et contre-interrogatoire abusif.
 - Au cours de l'année financière 2002-2003, 100 projets de loi rédigés par la Direction des services législatifs ont été déposés à l'Assemblée législative, et 112 règlements préparés par la Direction ont été déposés auprès du registraire des règlements.

- 2,037 applications for criminal and young offender legal aid were received and 1,324 certificates were issued.
- Consumer Affairs continues to take part in a consumer information Website developed by Industry Canada that integrates all relevant consumer information now available on most government Websites to provide a single entry access to Canadian consumer information. Recent statistics on usage of the Gateway Website have shown Atlantic Canadians to be among the most frequent users of the site, which is <http://consumerinformation.ca>.

Mandate of the Department of Justice and the Office of Attorney General

The mandate of the Department of Justice is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest through the dual offices of the Attorney General and Minister of Justice.

To carry out its mandate, the Department is structured as follows: the Office of the Attorney General, the Policy and Planning Branch and the Court Services, Justice Services and Administrative Services Divisions. Each division is made up of branches with operational responsibility for specific programs and services. At times, the administration of justice requires the joint effort and co-operation of several branches, each contributing its own expertise to attain common objectives.

Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice

The *Executive Council Act* of New Brunswick empowers the Lieutenant-Governor to appoint a member of the Executive Council as Attorney

- 2 037 demandes d'aide juridique en matière de droit criminel et aux jeunes contrevenants ont été présentées, et 1 324 certificats ont été délivrés.
- Les Services à la consommation continue de contribuer à un site Web fournissant des renseignements à l'intention des consommateurs et élaboré par Industrie Canada. Ce site regroupe tous les renseignements pertinents qui peuvent actuellement être obtenus dans la plupart des sites Web gouvernementaux et se veut un point d'accès unique à ces renseignements. Selon de récentes statistiques sur l'usage du site Web de la passerelle d'information (dont l'adresse est <http://consumerinformation.ca>), les gens du Canada atlantique figurent parmi les principaux usagers de cet outil d'information.

Mission du ministère de la Justice et cabinet du Procureur général

Le ministère de la Justice a pour mission de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public par le double portefeuille du procureur général et du ministre de la Justice.

Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère est structuré de la façon suivante : le Cabinet du procureur général, la Division des services aux tribunaux, la Division des services à la justice, la Division des services administratifs et la Direction de la politique et de la planification. Chaque division comprend plusieurs directions assumant chacune la responsabilité de programmes et de services particuliers. Il arrive que l'administration de la justice exige la collaboration de plusieurs directions qui joignent leurs efforts, chacune dans son domaine de compétence, pour la réalisation d'objectifs communs.

Rôle du procureur général et ministre de la Justice

La *Loi sur le Conseil exécutif* du Nouveau-Brunswick habilite le lieutenant-gouverneur

General, who is also the Minister of Justice for the province.

This dual role encompasses a variety of functions. The Attorney General, as the chief law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back more than 200 years to the colonial period. Many of the duties of the Minister of Justice, which are assigned by statute or executive act, are of more recent origin.

The Attorney General is entrusted with the responsibility:

- to administer criminal justice in the Province, including the prosecution of all offences under the *Criminal Code of Canada* and the Statutes of New Brunswick;
- to represent the Crown in all matters of civil and constitutional litigation;
- to provide legal services and advice to all government departments and agencies;
- to represent the Crown where public rights of concern to the provincial government are being questioned;
- to provide advice to the government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;
- to provide legislative drafting services for the government; and,
- to print and publish acts, regulations and *The Royal Gazette* in accordance with the *Queen's Printer Act*.

The Minister of Justice is entrusted to perform the following duties:

- administer court services;
- regulate trust companies;
- regulate the insurance industry;
- regulate the securities industry;

à désigner parmi les membres du Conseil exécutif un procureur général qui sera également ministre de la Justice de la province.

Ce double rôle englobe diverses responsabilités. En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général assume une fonction qui remonte au début de l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans. Par contre, un bon nombre de ses responsabilités à titre de ministre de la Justice, qui lui sont conférées par des lois ou des décrets, sont assez récentes.

Le mandat du procureur général est le suivant :

- administrer la justice en matière criminelle dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel du Canada* et à la législation du Nouveau-Brunswick;
- représenter la Couronne dans toutes les instances civiles et constitutionnelles;
- fournir des services et des conseils juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont en cause;
- conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;
- fournir des services de rédaction législative au gouvernement;
- imprimer et publier les lois, les règlements et la *Gazette royale*, tel que prescrit par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*.

Le ministre de la Justice a le mandat suivant :

- administrer les services aux tribunaux;
- réglementer les compagnies de fiducie;
- réglementer l'industrie des assurances;
- réglementer l'industrie des valeurs mobilières;

- administer and regulate co-operatives and credit unions;
- conduct examinations of financial institutions;
- administer the Rentalsman's office and consumer affairs; and,
- co-ordinate the research, planning and evaluation of all aspects of the administration of justice in the province.

Office of the Attorney General

The Office of Attorney General is comprised of the Legal Services Branch, Legislative Services Branch and Public Prosecutions Branch. The Legal Aid program is also reported in this section.

Legal Services Branch

Mandate

The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is responsible for the provision of legal advice and representation to government departments and agencies in all matters not pertaining to public prosecution and legislative drafting. The legal advice and representation services provided by professional staff of the Legal Services Branch is intended to assist the Attorney General of New Brunswick in the fulfillment of his constitutionally mandated role as Chief Law Officer of the Crown and legal advisor to government. This role is materially different from that provided by the Minister of Justice whose core function relates to the administration of justice.

Budget

The sum of \$2,863,000.00 has been

- administrer et régler les coopératives et les caisses populaires;
- procéder à l'examen des institutions financières;
- administrer le bureau du médiateur des loyers et les services à la consommation;
- coordonner la recherche, la planification et l'évaluation de tous les aspects de l'administration de la justice dans la province.

Cabinet du procureur général

Le Cabinet du Procureur général comprend la Direction des services juridiques, la Direction des services législatifs et la Direction des poursuites publiques. Le Programme d'aide juridique est aussi inclus dans la présente partie du rapport.

Direction des services juridiques

Mandat

La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général fournit des conseils juridiques et des services de représentation juridique aux ministères et organismes du gouvernement dans tous les litiges ne se rapportant pas aux poursuites publiques et à la rédaction législative. Les conseils juridiques et les services de représentation fournis par le personnel professionnel de la Direction des services juridiques visent à aider le procureur général du Nouveau-Brunswick à s'acquitter de son rôle prévu dans la Constitution de premier conseiller juridique de la Couronne et de conseiller juridique du gouvernement. Ce rôle diffère sensiblement de celui tenu par le ministre de la Justice, dont la fonction centrale se rapporte à l'administration de la justice.

Budget

appropriated for the Legal Services Branch for the fiscal period from April 1, 2002 to March 31, 2003.

Positions

The Legal Services Branch has been allocated 41.6 positions on the provincial plan of establishment.

Service Delivery by Practice Groups

The process commenced in fiscal 2001-2002 of changing the service delivery model in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General was completed in fiscal 2002-2003. These changes were designed to enhance the quality of service to the various departments and Crown agencies to which the Attorney General provides advice and representation on a wide range of matters. The previous mode of service delivery, based on the assignment of one or more solicitors to provide legal services to departments and Crown agencies, was changed to a practice group model. As a result of this change a number of practice groups were created in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General: a Litigation Practice Group, an Administrative and Employment Law Practice Group, a Corporate, Commercial and Property Law Practice Group, and a Government Services Practice Group, within which is contained a Constitutional Law Unit.

The practice group mode of service delivery is designed to encourage the sharing of knowledge among group members. The particular mode of service delivery implemented in the Legal Services Branch retains sufficient flexibility to accommodate the delivery of services in a cross-disciplinary environment thereby allowing the Office of the Attorney General to take full advantage of in-house resources to expedite resolution of matters submitted to the Attorney General.

Practice Group Coordinators

A senior lawyer has been designated as the

La somme de 2 863 000 \$ a été affectée à la Direction des services juridiques pour l'exercice débutant le 1^{er} avril 2002 et se terminant le 31 mars 2003.

Postes

La Direction des services juridiques a reçu 41,6 postes en vertu du plan provincial des effectifs.

Prestation des services par groupes sectoriels

Le processus de prestation des services par groupes sectoriels, qui a commencé au cours de l'année financière 2001-2002, a été complété au cours de l'année financière 2002-2003. Ce changement a été conçu pour améliorer la qualité des services fournis par la Direction aux divers ministères et organismes de la Couronne sur toute une gamme de matières. La méthode de livraison des services précédente, basée sur l'affectation d'un ou de plusieurs avocats en vue de fournir les services juridiques aux ministères et organismes de la Couronne, fut modifiée en faveur d'un modèle de groupes sectoriels. À la suite de ce changement, un certain nombre de groupes sectoriels ont été créés au sein de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général : groupe du contentieux, groupe du droit du travail et du droit administratif, groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens et groupe des services au gouvernement, ce dernier renfermant une unité du droit constitutionnel.

Le mode de prestation des services par groupes sectoriels a été conçu de façon à favoriser le partage des connaissances parmi les membres du groupe. Le mode utilisé à la Direction des services juridiques est suffisamment souple pour assurer la prestation des services dans un milieu interdisciplinaire et ainsi permettre au Cabinet du procureur général de profiter pleinement des ressources internes afin de régler rapidement les questions soumises au procureur général.

Coordonnateurs des groupes sectoriels

Un avocat chevronné a été nommé à titre de coordonnateur pour chacun des groupes secto-

“Practice Group Coordinator” for each of the practice groups. Practice group coordinators, in addition to their ongoing practice responsibilities, are responsible for the assignment of tasks within the practice group on an equitable basis, having regard to the level of experience of each of the lawyers within the group.

Departments and Crown agencies requesting legal services from the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General are requested in all but the most urgent of situations to address their requests for services to the Coordinator for the practice group in the practice area in which assistance is required. The Coordinator then assigns the matter to a solicitor in the practice group for which he or she is responsible. Once a solicitor has been assigned a particular matter, all dealings in regard to that matter are held between the department or Crown agency and the solicitor assigned to that matter. Circumstances on occasion dictate the involvement of more than one practice group in a particular matter.

The Coordinators of the Legal Services Practice Groups report to the Director of Legal Services.

Administration

The Director of Legal Services is responsible for the overall administration of the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General and he is responsible for maintaining the quality of legal services and representation provided to government departments and agencies. In addition to his administrative duties, the Director of Legal Services is responsible for the conduct of some matters on behalf of the Province of New Brunswick.

- On April 1, 2002 the Director of Legal Services had 1429 active files.
- During the period from April 1, 2002 to March 31, 2003 the Director of Legal Services opened 201 new files.
- On March 31, 2003 the Director of Legal Services had 515 active files representing 8.5% of the active files of the Legal Services Branch.

In fiscal 2002-2003 the Legal Services Branch

riels. En plus de ses responsabilités courantes, le coordonnateur est chargé de l'attribution des tâches au sein du groupe sectoriel de façon équitable, en tenant compte du niveau d'expérience de chacun des avocats au sein du groupe.

Sauf en cas d'urgence, tout ministère et organisme de la Couronne qui désire avoir recours aux services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général doit soumettre sa demande au coordonnateur du groupe sectoriel responsable du domaine dont relève la question. Le coordonnateur soumet ensuite la question à un avocat de son groupe sectoriel, après quoi toute communication à cet égard aura lieu entre le ministère ou l'organisme de la Couronne et l'avocat en question. À l'occasion, les circonstances dictent la participation de plus d'un groupe sectoriel au traitement de la question envisagée.

Les coordinateurs des groupes sectoriels des Services juridiques se rapportent au directeur des Services juridiques.

Administration

Le directeur des services juridiques est responsable de l'administration globale de la Direction des services juridiques du Bureau du Procureur général. Il est chargé de maintenir la qualité des services juridiques et des services de représentation fournis aux ministères et organismes du gouvernement. Outre ces tâches administratives, le directeur des services juridiques est chargé de la conduite de certaines affaires au nom de la province du Nouveau-Brunswick.

- Le 1^{er} avril 2002, le directeur des services juridiques s'occupait de 1 429 dossiers actifs.
- Du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, il a entamé 201 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2003, le directeur des services juridiques menait 515 dossiers actifs représentant 8,5 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Au cours de l'exercice 2002-2003, la réceptionniste de la Direction des services juridiques a

receptionist forwarded 14,044 telephone calls to Legal Services staff. It should be noted that some of the professional staff of the Legal Services Branch have elected to receive calls on their direct lines and these calls are not processed through the Legal Services Branch receptionist.

Efforts continued through fiscal 2002-2003 to improve file management systems in the Legal Services Branch.

Commercial, Corporate and Property Law Practice Group

This Practice Group provides legal services to government departments and, as the designation implies, including the preparation of commercial documents as well as documents necessary to complete the purchase or sale of real property on behalf of the Crown, or the lease of the same. Lawyers operating in this area of law are by the very nature of the transactions which they are required to complete, also required to have a knowledge of corporate law.

- On April 1, 2002 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group had 451 active files.
- During the period from April 1, 2002 to March 31, 2003 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group opened 416 new files.
- On March 31, 2003 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group had 501 active files representing 12.5% of the active files of the Legal Services Branch.

Litigation Practice Group

The services provided by this Practice Group consist of representation of the Province of New Brunswick as well as certain Crown agencies in all litigation matters in all levels of courts and adjudicative bodies.

- On April 1, 2002 the Litigation Practice

acheminé 14 044 appels téléphoniques aux membres du personnel de la Direction. De plus, certains membres professionnels du personnel de la Direction ont choisi de recevoir des appels directement sur leurs lignes privées et ces appels ne figurent pas parmi les communications traitées par la réceptionniste.

Les efforts ont continué tout au courant de l'année fiscale 2002-2003 afin d'améliorer les systèmes de gestion des dossiers à l'intérieur de la Direction des Services juridiques.

Groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens

Ce groupe sectoriel fournit des services juridiques aux ministères gouvernementaux, préparant notamment les documents commerciaux et les documents nécessaires à l'achat, à la location ou à la vente de biens réels au nom de la Couronne. Les avocats affectés à ce groupe doivent faire preuve de connaissance dans le domaine du droit des sociétés, compte tenu de la nature même des transactions qu'ils sont appelés à compléter.

- Le 1^{er} avril 2002, le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens s'occupait de 451 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, ce groupe a entamé 416 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2003, le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens comptait 501 dossiers actifs représentant 12,5 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Groupe du contentieux

Ce groupe sectoriel assure la représentation de la province du Nouveau-Brunswick et de certaines sociétés de la Couronne dans toutes les instances de litige à tous les échelons du système judiciaire et devant les tribunaux administratifs.

- Le 1^{er} avril 2002, le groupe du contentieux

Group had 1641 active files.

- During the period from April 1, 2002 to March 31, 2003 the Litigation Practice Group opened 303 new files.
- On March 31, 2003 the Litigation Practice Group had 1212 active files representing 30% of the active files of the Legal Services Branch.

Employment and Administrative Law Practice Group

Services provided by this Practice Group include the representation of government before various administrative boards and agencies as well as representation of the Province as employer under Parts I, II and III of the Public Service. This reflects the fact that employment and labour law have developed as areas of specialization in all jurisdictions in Canada.

- On April 1, 2002 the Administrative and Employment Law Practice Group had 1277 active files.
- During the period from April 1, 2002 to March 31, 2003 the Administrative and Employment Law Practice Group opened 357 new files.
- On March 31, 2003 the Administrative and Employment Law Practice Group had 403 active files representing 10% of the active files of the Legal Services Branch.

Government Services Practice Group (including Constitutional Law Unit)

Services provided by this Practice Group are principally in the form of opinions to government departments and agencies on matters of statutory interpretation and general advice with respect to the conduct of government affairs and operations. The Government Services Practice Group also comprises a Constitutional Law Unit that provides legal advice principally to the Attorney General and to a lesser degree to various government departments and agencies on all

s'occupait de 1 641 dossiers actifs.

- Au cours de la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, ce groupe a entamé 303 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2003, le groupe du contentieux comptait 1 212 dossiers actifs représentant 30 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Groupe du droit du travail et du droit administratif

Ce groupe sectoriel assure la représentation du gouvernement auprès de divers tribunaux administratifs et autres organismes ainsi que la représentation de la Province en tant qu'employeur en vertu des Parties I, II et III de la fonction publique. Cela reflète le fait que le droit du travail soit devenu un domaine de spécialisation dans toutes les provinces et territoires du Canada.

- Le 1^{er} avril 2002, le groupe du droit du travail et du droit administratif s'occupait de 1 277 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, ce groupe a entamé 357 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2003, le groupe du droit du travail et du droit administratif comptait 403 dossiers actifs représentant 10 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Groupe des services au gouvernement (comprenant l'unité du droit constitutionnel)

La fonction principale de ce groupe sectoriel consiste à fournir des opinions aux ministères et aux organismes du gouvernement sur des questions d'interprétation des lois et sur le déroulement des activités du gouvernement. Le groupe des services au gouvernement comprend également une unité du droit constitutionnel, qui offre des conseils juridiques principalement au Procureur général et, dans une moindre mesure, aux divers ministères et organismes du gouvernement sur toutes les questions constitutionnelles.

constitutional matters, as well as representation of the Province and certain Crown agencies in legal proceedings in which constitutional issues are the primary focus of the proceeding. The Coordinator of the Government Services Practice Group is also responsible for the coordination of the activities of the Constitutional Law Unit.

- On April 1, 2002 the Government Services Practice Group had 912 active files.
- During the period from April 1, 2002 to March 31, 2003 the Government Services Practice Group opened 1017 new files.
- On April 1, 2002 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group had 365 active files.
- During the period from April 1, 2002 to March 31, 2003 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group opened 228 new files.
- On March 31, 2003 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group had 321 active files.
- On March 31, 2003 the Government Services Practice Group had 1589 active files representing 39% of the active files of the Legal Services Branch.

Legislative Services Branch

The mandate of the branch is to provide to all government departments and agencies a central legislative drafting service, in both Official Languages. The branch also provides advice to the Deputy Attorney General and to the Executive Council Office on all legislative matters before the Officials and Policy and Priority Committees.

L'unité de droit constitutionnel représente également la Province et certaines sociétés de la Couronne dans les instances judiciaires qui traitent principalement de questions constitutionnelles. Le coordonnateur du groupe des services au gouvernement est également chargé de la coordination des activités de l'unité du droit constitutionnel.

- Le 1^{er} avril 2002, le groupe des services au gouvernement s'occupait de 912 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, ce groupe a entamé 1 017 nouveaux dossiers.
- Le 1^{er} avril 2002, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement s'occupait de 365 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement a entamé 228 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2003, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement comptait 321 dossiers actifs.
- Le 31 mars 2003, le groupe des services au gouvernement comptait 1 589 dossiers actifs représentant 39 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Direction des services législatifs

La Direction a pour mandat de fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction des lois et des règlements dans les deux langues officielles. La Direction fournit des conseils au procureur général adjoint et au Bureau du Conseil exécutif relativement à toutes les questions présentées au Comité des fonctionnaires chargés de la législation et au Comité des politiques et des priorités.

It also provides legal advice to the Clerk of the Executive Council on cabinet agenda items and carries out law reform projects.

The Registrar of Regulations is located within the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by the *Regulations Act*. The Queen's Printer is also located in the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by The *Queen's Printer Act*. The statutory functions of those officers are part of the branch's mandate. Through the office of the Queen's Printer, acts and regulations are printed, published and distributed.

The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the *Judicature Act*.

The Branch also provides in-kind support to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations. It receives core funding from the federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

Highlights

- During the 2002-2003 fiscal year, 100 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 112 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations.
- As in previous years, new issues of the Law Reform Notes were published. The notes describe and invite comments on law reform items that are under review. These include selected items from the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the Branch continues to participate.

La Direction fournit aussi des conseils juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réalise des projets en matière de réforme du droit.

Le registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, et l'imprimeur de la Reine, dont le mandat est défini par la *Loi sur l'imprimeur de la Reine*, travaillent au sein de la Direction des services législatifs. Les tâches qui leur sont dévolues par la loi font partie du mandat de la Direction. Les lois et les règlements sont imprimés, publiés et distribués par l'entremise du bureau de l'Imprimeur de la Reine.

Le registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire*.

La Direction fournit aussi une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre divers services pour sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques. Financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, le SPEIJ-NB reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Faits saillants

- Au cours de l'année financière 2002-2003, 100 projets de loi rédigés par la Direction des services législatifs ont été déposés à l'Assemblée législative, et 112 règlements préparés par la Direction ont été déposés auprès du registraire des règlements.
- Tout comme au cours des années précédentes, de nouveaux numéros du Bulletin de la réforme du droit ont été publiés. Ce bulletin traite de questions qu'examine la Direction en matière de réforme du droit et invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet. Ces questions comprennent certains points auxquels s'intéresse la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada. La Direction continue de participer aux travaux de la Conférence.

- Legislative Services staff members participated in the work of the *Commonwealth Association of Legislative Counsel*, the *Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada*, the *Uniform Law Conference of Canada*, the Advisory Group on Private International Law, the *Rules of Court Committee*, the as well as the legislative drafting conference of the Canadian Institute for the Administration of Justice in Both Official Languages, and the Queen's Printers Association of Canada. Some members also continued their participation both as course leaders and instructors at the Bar admission course of the *Law Society of New Brunswick*.
- Lawyers in the branch pursued the extensive work relative to the revision of statutes project. The Branch has also received approval in principle to proceed with an e-laws initiative regarding the publication of statutes.

Public Prosecutions Branch

The Public Prosecutions Branch represents the Attorney General in the prosecution of offences under the *Criminal Code of Canada*, the *Youth Criminal Justice Act*, and other federal and provincial statutes in all courts in the province. This also includes representing the Attorney General in related appeals at all levels of appellate courts.

The Branch operates from a central office and six regions throughout the province; a Regional Crown Prosecutor supervises each region. The Crown Prosecutors in the Branch advise whether a prosecution is justified on the evidence received from various policing agencies. When charges proceed to trial, the Crown Prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their respective areas.

- Des membres du personnel des Services législatifs ont participé aux travaux de la *Commonwealth Association of Legislative Counsel*, de l'*Association des conseillères et conseillers législatifs et parlementaires du Canada*, de la *Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada*, du Groupe consultatif sur le droit international privé, du *Comité des règles de procédure et de la conférence sur la rédaction de l'Institut canadien de l'administration de la Justice dans les deux langues officielles* et de l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada. Certains avocats ont continué de participer à titre d'enseignants et d'animateurs aux cours de préparation à l'admission au *Barreau du Nouveau-Brunswick*.
- Des avocats de la Direction ont poursuivi des travaux importants ayant trait au projet de la révision des lois. La Direction a aussi reçu l'autorisation en principe d'aller de l'avant avec un projet de réforme ayant trait à la publication électronique des lois.

Direction des poursuites publiques

La Direction des poursuites publiques représente le procureur général dans la poursuite des infractions prévues par le *Code criminel du Canada*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province. Elle représente également le procureur général dans les appels connexes devant les cours d'appels de toutes les juridictions.

La Direction compte un bureau central et six bureaux régionaux dans la province; chacun dirigé par un procureur de la Couronne régional. Les procureurs de la Couronne de la Direction aident à déterminer s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites en fonction des éléments de preuve fournis par les autorités policières. Lorsque des inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent dans leur région respective.

In addition, Branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Family and Community Services under the *Family Services Act* and act on behalf of the Central Authority in cases of international custody orders enforcement.

The Branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the province and participates in the development and implementation of criminal law policies. The Branch provides assistance to the Chief Coroner by designating Crown Prosecutors to aid in the presentation of evidence at Coroners' inquests. The Branch also acts as counsel to the Attorney General appearing before the New Brunswick Board of Review established pursuant to s. 672.5 of the Criminal Code.

Working out of the central office, the Director of Public Prosecutions provides legal advice to the Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the province.

The Branch also assists the Attorney General of Canada in matters under the *Extradition Act* and the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*.

The Branch participates in various federal, provincial and territorial working groups on such broad-ranging subjects as restorative justice, Aboriginal and treaty rights issues, spousal abuse policies, high risk offenders, DNA databanks, intimidation of justice officials, best practices in mega cases, organized crime legislation, telemarketing fraud, information technology, home invasions and also participates in consultations with federal, provincial and territorial criminal justice officials regarding proposed amendments to the Criminal Code.

De plus, les avocats de la Direction représentent le ministre des Services familiaux et communautaires, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, et agissent au nom de l'autorité centrale dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes ainsi qu'à l'application d'ordonnances de garde internationales.

La Direction conseille et guide les agents chargés de l'application des lois de la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des lignes directrices relatives au droit criminel. La Direction soutient le coroner en chef en désignant des procureurs de la Couronne pour l'aider relativement à la présentation de la preuve dans le cadre de ses enquêtes. La Direction agit également à titre de conseiller juridique auprès du procureur général appelé devant la commission d'examen en vertu de l'article 672.5 du Code criminel.

Fonctionnant du bureau central, le directeur des poursuites publiques fournit au procureur général des avis juridiques sur des questions relatives à l'administration du droit pénal ainsi que de son application au niveau de la province.

La Direction aide aussi le procureur général du Canada dans les instances relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

La Direction participe aux activités de plusieurs groupes de travail composés de représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux relativement à des questions telles que la justice réparatrice, les questions concernant les Autochtones et les droits issus des traités, les politiques en matière de violence conjugale, les contrevenants à risque élevé, les banques de données génétiques, l'intimidation des membres du système judiciaire, les pratiques exemplaires dans le cadre des méga-procès, les mesures législatives en matière de crime organisé, le télémarketing frauduleux, la technologie de l'information et les invasions de domicile. Elle participe également à des consultations avec les représentants des systèmes de justice pénale fédéral, provinciaux et territoriaux relativement aux propositions de modification du Code criminel.

Highlights

- In June 2002, the Branch committed the services of three experienced Crown counsel to the Justice Institute of Canada to deliver the first francophone training session to be offered to conservation officer students at Holland College in Prince Edward Island. The session instructed students on search warrants, powers of arrest, disclosure, trial preparation and giving evidence and also offered mock trials in November 2002.
- Crown counsel in the Branch participated with colleagues in the justice system to present several lectures, training programs and panel discussions at the Advanced Police Science Course at Holland College; the Canadian Bar Association Criminal Law Conference; Canadian Bar Association Mid-Winter Presentation; the National Judicial Institute; Legal Aid Plans of Canada and the Corrections Officer Inductions Program. Among some of the topics covered were unrepresented litigants and accused, malicious prosecution and ethics in the criminal justice system. Branch staff also served as faculty members for the Canadian Federation of Law Societies National Criminal Law Program in July 2002.
- Crown counsel in the Branch shared their expertise in the publication of several papers and articles on such subjects as section 24 (2) of the *Charter* for the *Solicitor's Journal*, Crown Cross-Examination for the Proceedings of National Judicial Institute and provided their assistance in the revision of a book chapter on Forensic DNA Typing.
- In the fall of 2002, the Branch presented a Crown Prosecutor Orientation Program for newly hired Crown Prosecutors. New Crown

Faits saillants

- En juin 2002, la Direction a fourni les services de trois avocats de la Couronne expérimentés au Justice Institute of Canada afin de donner la première séance de formation en français à être offerte aux étudiants inscrits au cours des agents de conservation du Collège Holland à l'Île-du-Prince-Édouard. La séance portait sur les mandats de perquisition, les pouvoirs d'arrestation, la divulgation, la préparation aux procès et les témoignages. Des procès fictifs ont également été présentés en novembre 2002.
- Les avocats de la Couronne de la Direction ont participé avec des collègues du système judiciaire à la présentation de plusieurs exposés, programmes de formation et débats de spécialistes au Advanced Police Science Course au Collège Holland, à la Conférence sur le droit criminel de l'Association du Barreau canadien, à la présentation mi-hivernale de l'Association du Barreau canadien, à l'Institut national de la magistrature, aux régimes d'aide juridique du Canada et au programme d'orientation des agents correctionnels. Parmi les sujets abordés, mentionnons les plaideurs et les accusés non représentés, les poursuites malveillantes et l'éthique dans le système de justice pénale. Les employés de la Direction ont également agi à titre de membres du corps enseignant du Programme national de droit pénal de la Fédération des professions juridiques du Canada en juillet 2002.
- Les avocats de la Couronne de la Direction ont partagé leurs compétences dans la publication de plusieurs articles sur des sujets comme le paragraphe 24(2) de la *Charte* pour le *bulletin des avocats*, le contre-interrogatoire de la Couronne pour les procédures judiciaires de l'Institut national de la magistrature et ont fourni leur soutien dans la révision d'un chapitre d'un livre sur l'empreinte génétique.
- À l'automne 2002, la Direction a adopté un programme d'orientation pour les nouveaux procureurs de la Couronne. Ces derniers

- Prosecutors were presented with an opportunity to benefit from the sharing of knowledge, skills and experience of senior Crown Prosecutors.
- The Branch continues to examine strategies for computer-assisted presentation of evidence at trial and meeting of disclosure requirements. As part of this examination, the Branch conducted an evaluation of Trial Director, a trial presentation and document management software system, and TimeMap, a chronology-graphing software system, which were utilized in a complex arson trial in April 2002. Based on the evaluation, both systems have been used in subsequent prosecutions.
 - In March 2003, the Branch prepared for the implementation of the new Youth Criminal Justice Act by coordinating a two-day training session to meet the specific needs, concerns and inquiries of Crown Prosecutors. This session enabled the Public Prosecutions Branch to provide training to Crown Prosecutors which included detailed information on the Youth Criminal Justice Act, pertaining to the principles and direction of the legislation, new sentencing provisions, sentencing processes, adult transfer provisions, NB programs and services and revisions to policy and procedures accommodating new order types.
 - The Branch continues, through its advisory committee, to review and revise the Public Prosecutions Operations Manual, which contains all of the policy directives guiding the exercise of prosecutorial discretion in the province.
 - The Branch was involved in appellate litigation in the New Brunswick Court of Appeal and the Court of Queen's Bench of New Brunswick, on legal issues of significance including:
 - La Direction continue d'étudier des stratégies pour la présentation d'éléments de preuve assistée par ordinateur pendant les procès et le respect des exigences en matière de divulgation. À l'intérieur de cet examen, la Direction a effectué une évaluation de Trial Director, un système logiciel de présentation des procès et de gestion des documents, et de TimeMap, un système logiciel de représentation graphique de la chronologie, qui ont été utilisés dans un procès complexe d'incendie criminel en avril 2002. À la suite des résultats de l'évaluation, les deux systèmes ont été utilisés dans des poursuites ultérieures.
 - En mars 2003, la Direction s'est préparée à la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* en coordonnant une séance de formation de deux jours pour répondre aux besoins particuliers, aux préoccupations et aux demandes de renseignements des procureurs de la Couronne. Cette séance a permis à la Direction des poursuites publiques de fournir aux procureurs de la Couronne une formation qui comprenait des renseignements détaillés sur la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* relativement aux principes et à la direction de la loi, aux nouvelles dispositions sur la détermination de la peine, aux processus de détermination de la peine, aux dispositions relatives au transfert des adultes, aux programmes et aux services offerts au Nouveau-Brunswick et aux révisions des politiques et des procédures relatives aux nouveaux types d'ordonnances.
 - Par l'entremise de son comité consultatif, la Direction a poursuivi la révision du Manuel des opérations des poursuites publiques, qui renferme toutes les directives concernant le pouvoir discrétionnaire du poursuivant au Nouveau-Brunswick.
 - La Direction a été engagée dans des litiges devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick et la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick ayant trait à d'importantes questions juridiques, notam-

- **In the Supreme Court of Canada:** The Branch responded to a sentence appeal on an order pursuant to section 743.6 of the *Criminal Code* regarding the period of parole ineligibility imposed following conviction for an indictable criminal offence. The Branch intervened on behalf of the Attorney General of New Brunswick in one case involving the constitutionality of DNA Warrant legislation.

- **In the Court of Appeal of New Brunswick:** Right to commercial logging by Aboriginal persons; right to logging for personal use by Aboriginal persons; Aboriginal territoriality; introduction of fresh evidence on appeal; and improper cross-examination.

- **In the Court of Queen's Bench of New Brunswick:** Interpretation of articulable cause to stop a motor vehicle pursuant to section 15(1) (d) of the *Motor Vehicle Act*; and the right to counsel in an impaired driving matter.

Legal Aid

On April 1, 2001, Legal Aid New Brunswick (LANB) assumed responsibility for delivery of the legal services component of the domestic legal aid program, which was formerly provided by the Court Services Division of the Department of Justice. The Department of Justice continues to screen clients for domestic legal aid and provides mediation services. Along with the program responsibilities, the budget for domestic legal services was also transferred to LANB.

For the 2002 - 03 fiscal year expenditures for Domestic Legal Aid were \$1.57 million. The Province provided \$1.35 million with \$1.1 million coming from the Department of Justice and \$250,000 from the Department of Public Safety from the victim services fund. The N. B. Law Foundation provided a \$150,000 grant. Other

ment :

- **Devant la Cour suprême du Canada :** la Direction a répondu à un appel de sentence sur une ordonnance rendue conformément à l'article 743.6 du *Code criminel* relativement à la période d'inadmissibilité imposée à la suite d'une condamnation pour un acte criminel. La Direction est intervenue au nom du procureur général du Nouveau-Brunswick dans une affaire ayant trait à la constitutionnalité des dispositions législatives sur les mandats autorisant les prélèvements pour analyse génétique.

- **Devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick :** droit de coupe commerciale des Autochtones; droit de coupe des Autochtones à des fins personnelles; territorialité des Autochtones; présentation de nouveaux éléments de preuve en appel; et contre-interrogatoire abusif.

- **Devant la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick :** interprétation d'un motif précis d'arrêt d'un véhicule à moteur conformément au paragraphe 15(1) d) de la *Loi sur les véhicules à moteur*; et droit à un avocat dans une affaire de conduite avec facultés affaiblies.

Aide juridique

Le 1^{er} avril 2001, l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick est devenue responsable de la prestation des services juridiques offerts dans le cadre du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille. Ces services étaient auparavant assurés par la Division des services aux tribunaux du ministère de la Justice. Le ministère de la Justice continue de sélectionner les clients de l'aide juridique en matière de droit de la famille et de fournir des services de médiation. L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick a non seulement été chargée de la prestation des services d'aide juridique en matière de droit de la famille, mais aussi de l'administration du budget de ces services.

Les dépenses du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille ont atteint 1,57 million de dollars en 2002-2003. Le ministère de la Justice a fourni 1,1 million de dollars et le ministère de la Sécurité publique, par l'in-

monies came from client contributions, rebates, interest and miscellaneous, minor revenue sources. The federal government does not contribute to domestic legal aid.

Legal Aid New Brunswick provides criminal and young offender legal aid services to residents of New Brunswick, who cannot afford the services of a lawyer. Any accused may apply for legal aid, but coverage is primarily for indictable charges. Summary conviction charges, unless there is likelihood of imprisonment, are usually not covered. Duty Counsel are available daily before Provincial Court for accused who wish to speak to a lawyer before their plea.

For the 2002 - 03 fiscal year the federal government provided a grant for Criminal and Young Offender Legal Aid of \$1,750,141. The New Brunswick government will provide \$798,859. Legal Aid New Brunswick obtained additional funding from client contributions, lien recoveries and miscellaneous revenue sources.

Negotiations with the federal government for a two-year interim agreement on funding for criminal and young offender legal aid was concluded in the fall of 2001. The agreement covers the period until March 31, 2003.

Highlights

- 2,037 applications for criminal and young offender legal aid were received and 1,324 certificates were issued.
- Duty counsel provided assistance to 14,203 persons charged with 26,856 offences.

termédiaire du Fonds pour les services aux victimes, 250 000 \$, pour une contribution totale de 1,35 million de la Province. La Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick a versé une subvention de 150 000 \$. Le Programme a également d'autres sources de revenus diverses : contributions des clients, remises, intérêts et autres petites sources de revenus. Le gouvernement fédéral ne contribue pas au Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille.

L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick fournit des services d'aide juridique en matière criminelle et aux jeunes contrevenants aux résidents du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas les moyens d'engager un avocat. Toute personne accusée peut demander de l'aide juridique, mais les services sont surtout offerts pour les causes au criminel. L'aide juridique n'est habituellement pas offerte en cas d'accusations d'infraction punissable par procédure sommaire, à moins qu'il y ait un risque d'emprisonnement. Des avocats de service sont disponibles tous les jours à la Cour provinciale pour les personnes accusées qui désirent consulter un avocat avant leur plaidoyé.

Pour l'exercice 2002-2003, le gouvernement fédéral a accordé une subvention de 1 750 141 \$ pour l'aide juridique en matière criminelle et aux jeunes contrevenants. Pour sa part, le Nouveau-Brunswick a versé 798 858 \$. L'Aide juridique du Nouveau-Brunswick a aussi obtenu des fonds d'autres sources : contributions des clients, exercice de privilèges et diverses autres sources de revenus.

Des négociations avec le gouvernement fédéral en vue d'obtenir un accord provisoire de deux ans sur le financement de l'aide juridique en matière criminelle et aux jeunes contrevenants ont abouti à l'automne 2001. L'accord conclu est arrivé à échéance le 31 mars 2003.

Faits marquants

- 2 037 demandes d'aide juridique en matière de droit criminel et aux jeunes contrevenants ont été présentées, et 1 324 certificats ont été délivrés.
- Les avocats de service ont fourni de l'aide à 14 203 personnes relativement à 26 856 in-

Court Services Division

The Court Services Division includes the Office of the Registrar of the Court of Appeal and the Court of Queen's Bench, the Operations Branch, Sheriff Services, and Program Support Services. The Division provides administrative services to support the New Brunswick court system.

Court Administration

Office of the Registrar

The Office of the Registrar is the registry for the Court of Appeal and provides support services to the Chief Justice and judges of the Court of Appeal. In addition, this office processes all adoptions, acts as a registry for bankruptcies and is a central filing office for all divorces processed in the province. The Registrar's Office also processes all reciprocal enforcement of maintenance order requests received from participating jurisdictions, both Canadian and foreign.

Operations

The courts are supported by the management of court offices in 14 locations across the Province. These locations fall within six administrative regions: Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint John-Hampton-St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, and Edmundston-Grand Falls. Each administrative region is headed by a regional director.

Services are delivered through three main service groupings:

Client Services: These services include providing support for the scheduling of cases; receiving documents to be filed with the court; collecting fees, fines and other payments into

fractions.

Division des services aux tribunaux

La Division des services aux tribunaux comprend le bureau du registraire de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine, la Direction des opérations, les Services des shérifs et les Services de soutien des programmes. La Division fournit des services administratifs pour soutenir le fonctionnement de l'appareil judiciaire du Nouveau-Brunswick.

Administration des tribunaux judiciaires

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire tient lieu de greffe pour la Cour d'appel et fournit en outre des services de soutien au juge en chef et aux juges de la Cour d'appel. En outre, le registraire est chargé du traitement de toutes les adoptions, il agit comme registraire en matière de faillite et il est le bureau central pour le dépôt de toutes les actions en divorce de la province. Le Bureau du registraire s'occupe de toutes les demandes d'exécution réciproque d'ordonnances d'entretien venant de provinces, de territoires, d'États et de pays participants.

Opérations

Les services de soutien aux tribunaux sont assurés par la gestion des greffes dans les 14 palais de justice de la province. Ces palais de justice relèvent de six régions administratives : Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint-Jean-Hampton-St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, et Edmundston-Grand-Sault. Chacune relève d'un directeur régional.

Les services sont divisés en trois catégories.

Services à la clientèle : Ils comprennent notamment la prestation de services de soutien

court; and maintaining court records and files.

Court Attendance Services: These services include recording court proceedings, preparing transcripts of evidence for criminal and family proceedings upon request, preparing court decisions and providing support services to provincially and federally appointed judges.

Family Support Services: These services include the Family Support Orders Service (FSOS), and services provided by the court social workers, as well as the *For the Sake of the Children* parent education program.

The FSOS program assists persons who have a legal responsibility to provide support to fulfill their financial obligations to their spouses and children, enforces support orders on behalf of all families in the program, and helps to reduce public costs associated with social assistance benefits provided to families by ensuring the financial contribution of a parent/spouse.

Court social workers provide intake, referral, counseling and mediation services to families experiencing separation-related difficulties. Court-based social workers are also the point of entry for persons applying for Domestic Legal Aid services, particularly those who are victims of partner abuse. All services are offered free of charge.

For the Sake of the Children is an information program for separated parents. It provides information on the social, economic, emotional and legal aspects of separation, as well as the impacts of separation on children at various ages and stages of development. The program teaches separated parents skills to communicate effectively with their children and with each other, to reduce conflict and to help minimize the negative impacts of separation and divorce on children.

pour l'établissement des rôles; la réception des documents à déposer auprès des tribunaux; la perception des droits, amendes et autres paiements consignés judiciairement, de même que la tenue des dossiers et des registres judiciaires.

Services des préposés aux tribunaux : Ils comprennent notamment la rédaction des comptes rendus d'audience, la préparation sur demande des transcriptions de la preuve en matière criminelle et familiale, de même que la préparation des décisions des tribunaux et la prestation de services de soutien à l'ensemble de la magistrature provinciale et fédérale.

Services de soutien familial : Ils comprennent le Service des ordonnances de soutien familial (SOSF), les services fournis par les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux ainsi que le programme d'éducation à l'intention des parents, *Pour l'amour des enfants*.

Le SOSF aide les personnes qui ont une responsabilité juridique de soutenir financièrement leur conjoint et leurs enfants à s'acquitter de cette obligation, fait exécuter les ordonnances de soutien au bénéfice de toutes les familles inscrites au programme et aide à réduire les dépenses publiques relatives à l'aide sociale aux familles en veillant à ce que les parents ou les conjoints s'acquittent de leur obligation de contribution financière.

Les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux fournissent des services d'accueil, d'aiguillage, de counseling et de médiation aux familles qui éprouvent des difficultés causées par une séparation. Ces travailleurs sociaux sont également le point d'accès pour les personnes qui demandent une aide juridique en matière de droit de la famille, surtout les personnes qui sont victimes de violence conjugale. Tous les services sont offerts gratuitement.

Pour l'amour des enfants est un programme d'information pour les parents séparés. Ce programme renseigne sur les répercussions sociales, économiques, émotionnelles et juridiques de la séparation et sur les effets de la séparation sur les enfants selon leur âge et leur stade de développement. *Pour l'amour des enfants* enseigne aux parents séparés des habiletés pour communiquer efficacement avec leurs en-

Sheriff Services

Sheriff Services is responsible for: court-related transportation of persons in custody; jury management; provision of court security for the Court of Queen's Bench, the Court of Appeal and, in certain areas of the province, for the Provincial Court; service of documents; and execution of court orders in civil matters. A Sheriff office is located in each of the eight judicial districts in the province.

Program Support Services

Program Support Services provides support and expertise to the regional delivery system within Court Services Division, as well as executive support. Specific responsibilities include coordinating the implementation of new programs, developing enhancements and modifications to existing programs, developing service standards and mechanisms to monitor service standards, developing operational procedures, performing policy analysis and providing assistance in divisional and operational planning.

Courts of New Brunswick

The province is responsible for the constitution, maintenance, and administration of all levels of courts in New Brunswick: the Court of Appeal, the Court of Queen's Bench (Trial Division and Family Division), the Probate Court, the Small Claims Court, and the Provincial Court.

The Court of Appeal

The Court of Appeal of New Brunswick currently consists of the Chief Justice and five other justices, as well as two supernumerary judges. The *Judicature Act* provides that appeals must be heard by not less than three justices. This

fants et entre eux ainsi que pour réduire les conflits et les répercussions négatives de la séparation et du divorce sur les enfants.

Services des shérifs

Les Services des shérifs sont chargés du transport des détenus, de l'administration des jurys, de la sécurité des tribunaux de la Cour du Banc de la Reine, de la Cour d'appel et, dans certaines régions de la province, de la Cour provinciale, de la signification des documents et de l'exécution des ordonnances judiciaires dans les affaires civiles. Chacune des huit circonscriptions judiciaires de la province compte un bureau de shérif.

Services de soutien des programmes

La Direction des services de soutien des programmes met ses ressources et ses compétences au service de la Division des services aux tribunaux dans le cadre de son système de prestation en région et lui fournit un soutien administratif. Parmi ses responsabilités, mentionnons la coordination de la mise en œuvre des nouveaux programmes, l'amélioration et la modification des programmes existants, l'élaboration de normes de service et de mécanismes de suivi connexes, l'élaboration de modalités opérationnelles, l'analyse des politiques et l'aide à la planification des activités de la Division et des opérations.

Tribunaux du Nouveau-Brunswick

La province est chargée de la constitution, du maintien et de l'administration des tribunaux judiciaires de toutes les instances au Nouveau-Brunswick : la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine (Division de première instance et Division de la famille), la Cour des successions, la Cour des petites créances et la Cour provinciale.

Cour d'appel

La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick est composée du juge en chef, de cinq autres juges et de deux juges surnuméraires. La *Loi sur l'organisation judiciaire* prévoit que les appels doi-

court sits permanently in Fredericton, but may sit elsewhere at the discretion of the Chief Justice.

The Court of Queen's Bench

The Court of Queen's Bench of New Brunswick consists of two divisions: the Trial Division and the Family Division.

The Chief Justice of the Court of Queen's Bench, and up to 25 justices, constitute this court. Upon request of the Chief Justice of the Court of Queen's Bench, a judge appointed to one Division of the Court can act as a judge of the other Division. The Court of Queen's Bench has jurisdiction for both civil and criminal cases arising in the province, except for those matters that are expressly excluded by statute.

The Court of Queen's Bench, Trial Division exercises jurisdiction over indictable criminal offences tried by judge and jury or by judge alone, civil cases and certain appeals from the Provincial Court.

The Court of Queen's Bench, Family Division is a unified family court system responsible for child protection, adoption, divorce, inter-spousal rights and obligations, as well as parent-and-child rights and obligations.

The Court of Queen's Bench is organized into eight judicial districts - Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint John, Moncton, Miramichi, Bathurst and Campbellton.

The Probate Court

Judges of the Court of Queen's Bench are *ex-officio* judges of the Probate Court. The Probate Court has jurisdiction and power to establish the legal validity of wills, to grant administration of the estates of deceased persons, to recall or revoke grants and to supervise the administration and distribution of estates.

vent être entendus par au moins trois juges. La Cour d'appel a son siège permanent à Fredericton, mais elle peut siéger ailleurs, à la discrétion du juge en chef du Nouveau-Brunswick.

Cour du Banc de la Reine

La Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick comprend deux divisions : la Division de première instance et la Division de la famille.

Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et jusqu'à 25 juges en sont les magistrats permanents. À la demande du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, un juge nommé à une division de la Cour peut agir en tant que juge de l'autre division. La Cour du Banc de la Reine a compétence pour entendre les causes civiles et criminelles dans la province, à l'exception des affaires expressément exclues par une loi.

La Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine a compétence pour juger les actes criminels entendus par un juge avec jury ou un juge seul, les affaires civiles et certains appels des décisions de la Cour provinciale.

La Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine est un tribunal unifié de la famille responsable des affaires qui concernent la protection de l'enfance, l'adoption, le divorce, les droits et les obligations des conjoints, de même que les droits et les obligations des parents et des enfants.

La Cour du Banc de la Reine comprend huit circonscriptions judiciaires : Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint-Jean, Moncton, Miramichi, Bathurst et Campbellton.

Cour des successions

Les juges de la Cour du Banc de la Reine sont d'office juges de la Cour des successions. Cette dernière a la compétence et le pouvoir d'établir la validité juridique des testaments, d'octroyer l'administration des successions de personnes décédées, d'en rappeler ou d'en révoquer l'octroi et d'exercer un contrôle sur l'administration et la distribution des biens de chaque succession.

The Probate Court has offices in each of the eight judicial districts, as well as in St. Stephen.

The Small Claims Court

The Small Claims Court has jurisdiction in an action for debt or damages where the amount claimed does not exceed \$6,000 and in an action for the recovery of possession of personal property where the value of the personal property does not exceed \$6,000.

Senior lawyers from across the Province are appointed as adjudicators by the Lieutenant-Governor in Council. The Small Claims Court hears cases in each of the eight judicial districts.

Provincial Court of New Brunswick

The Provincial Court is the criminal court of first instance. It is the court before which a matter is first brought for all summary conviction (less serious) and indictable (more serious) offences in the province. For trial and disposition of cases, certain indictable offences may, or must, be heard by the Court of Queen's Bench, as required by the *Criminal Code of Canada*.

However, all proceedings for offences, from municipal bylaws to murder, commence in the Provincial Court. The Provincial Court has also been designated as the Youth Court under the *Young Offenders Act* and deals with persons between the ages of 12 and 17 who have been charged with summary conviction and indictable offences.

The Provincial Court consists of the Chief Judge, the Associate Chief Judge and 25 other judges. The Provincial Court has 14 permanent locations and 11 satellite locations.

Highlights

La Cour des successions a des bureaux dans chacune des huit circonscriptions judiciaires ainsi qu'à St. Stephen.

Cour des petites créances

La Cour des petites créances a compétence dans toute action en recouvrement d'une créance ou en dommages-intérêts lorsque le montant réclamé ne dépasse pas 6 000 \$ et dans toute action en recouvrement de la possession de biens personnels lorsque la valeur de ceux-ci ne dépasse pas 6 000 \$.

Des avocats chevronnés sont nommés à titre d'adjudicateurs par le lieutenant-gouverneur en conseil. La Cour des petites créances a des bureaux dans chacune des huit circonscriptions judiciaires.

Cour provinciale du Nouveau-Brunswick

La Cour provinciale est le tribunal de première instance en matière criminelle, c'est-à-dire celui devant lequel sont d'abord engagées toutes les poursuites pour les infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité (infractions moins graves) et pour les actes criminels (infractions plus graves) dans la province. Certains actes criminels peuvent ou doivent être entendus et jugés par la Cour du Banc de la Reine, comme l'exige le *Code criminel du Canada*.

Cependant, toutes les poursuites, depuis les cas d'infraction aux règlements municipaux jusqu'aux meurtres, doivent être engagées devant la Cour provinciale. La Cour a également été désignée comme tribunal pour adolescents pour l'application de la *Loi sur les jeunes contrevenants* et elle entend les causes portant sur des infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité et sur des actes criminels commis par des adolescents âgés de 12 à 17 ans.

La Cour provinciale compte un juge en chef, un juge en chef associé et 25 autres juges. Elle compte 14 bureaux permanents et 11 bureaux satellites.

Faits saillants

- A total of 75 civil matters were heard in the Court of Appeal in 2002-2003, representing an increase of 29 per cent from 2001-2002. During the same period, the number of criminal cases decreased from 40 to 35, down 13 per cent. Two small claims appeals were heard in 2002-2003, up from one in 2001-2002.
 - During 2002-2003, the Office of the Registrar processed 107 adoption files, a decrease of three per cent compared to the previous year. In addition, 553 bankruptcies were filed, an increase of 10 per cent. Other filing activity included the commencement of 1,693 divorce proceedings, a decrease of one per cent from the previous year, as well as the filing of 1,463 decrees absolute and divorce judgments, down six per cent from 2001-2002.
 - In the Court of Queen's Bench, Trial Division, 4,532 causes were filed in 2002-2003, which represented a two per cent increase over 2001-2002. The number of matters filed was recorded at 869, an increase of 12 per cent over the previous year.
 - During 2002-2003, court social workers served 5,686 clients, a decrease of five per cent from 2001-2002. Of these, 1,073 were referred to a family solicitor following the intake interview, a decrease of 12 per cent from the previous year. Of the clients referred to a family solicitor, 612 were victims of partner abuse and 461 were dependent spouses in need of help to address support issues.
 - In 2002-2003, the total caseload for the Family Support Orders Service was 14,225 cases, an increase of one per cent from the previous year. Support payments due totaled \$39.6 million, while payments received and disbursed amounted to \$30.5 million. As a result, 77 per cent of the amount due was
- En tout, 75 appels en matière civile ont été entendus par la Cour d'appel en 2002-2003, ce qui représente une augmentation de 29 p. 100 par rapport à 2001-2002. Au cours de la même période, le nombre d'appels en matière criminels a diminué de 13 p. 100, passant de 40 à 35. Deux appels en matière de petites créances ont été entendus en 2002-2003, comparativement à un en 2001-2002.
 - En 2002-2003, le Bureau du registraire a traité 107 dossiers d'adoption, soit 3 p. 100 de moins que l'année précédente. En outre, il a reçu 553 déclarations de faillite, ce qui représente une hausse de 10 p. 100. Le registraire a aussi reçu 1 693 requêtes en divorce (une diminution de 1 p. 100) et a traité le dépôt de 1 463 jugements irrévocables et jugements de divorce (une diminution de 6 p. 100 par rapport à 2001-2002).
 - Un total de 4 532 actions ont été entamées à la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine en 2002-2003, soit une augmentation de 2 p. 100 par rapport à 2001-2002. Le nombre de questions en litige s'est chiffré à 869, soit une augmentation de 12 p. 100 comparativement à l'année précédente.
 - En 2002-2003, les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux ont servi 5 686 clients, soit 5 p. 100 de moins qu'en 2001-2002. De ce nombre, 1 073 ont été orientés vers les avocats spécialisés en droit de la famille à la suite de l'entrevue d'accueil, soit une diminution de 12 p. 100 par rapport à l'année précédente. Parmi les clients qui ont consulté un avocat spécialisé en droit de la famille, 612 étaient des victimes de violence conjugale et 461 étaient des conjoints à charge ayant besoin d'aide pour régler des questions relatives au soutien.
 - En 2002-2003, le Service des ordonnances de soutien familial a traité un total de 14 225 dossiers, ce qui représente une augmentation de 1 p. 100 comparativement à l'année précédente. Les paiements de soutien exigibles totalisaient 39,6 millions de

received, up from 75 per cent in 2001-2002. Of the total dollars collected in 2002-2003, \$4.0 million was paid to the Minister of Finance account with respect to benefits paid for social assistance.

- Total filing activity in the Court of Queen's Bench, Family Division was 5,613 in 2002-2003, a decrease of six per cent from the previous year.
- In 2002-2003, 3,902 claims were filed with the Small Claims Court, a decrease of six per cent from the previous year. Of these, 2,369 were in the monetary range of up to \$3,000 and 1,533 represented filings of over \$3,000. The number of small claims hearings held in 2002-2003 was 1,118, down 19% per cent from 2001-2002.
- The Provincial Court disposed of 44,071 charges in 2002-2003, a decrease of one per cent over the previous fiscal year. Approximately 41 per cent of all cases disposed of in Provincial Court in 2002-2003 were default convictions under the *Motor Vehicle Act* or other provincial acts.
- In 2002-2003, Youth Court disposed of 4,237 charges, a decrease of four per cent from the previous year.
- Effective April 1, 2002, responsibility for court-related Sheriff Services was transferred from the Department of Public Safety to the Department of Justice, Court Services Division. Responsibility for Coroner Services and for transporting prisoners between jails, both formerly functions of Sheriff Services, remained with Public Safety. However, Deputy Sheriff Coroners employed by the Department of Justice continued to provide after-hours coroner services for Public Safety, on a charge-back basis, for much of the fiscal year.

dollars. De ce montant, 30,5 millions de dollars ont été reçus et déboursés en 2002-2003. C'est donc dire que 77 p. 100 des sommes exigibles ont été perçues, comparativement à 75 p. 100 en 2001-2002. Du total perçu en 2002-2003, 4 millions de dollars ont été versés au compte du ministre des Finances au titre des prestations d'assistance sociale.

- Un total de 5 613 demandes ont été déposées à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine en 2002-2003, soit une diminution de 6 p. 100 comparativement à l'année précédente.
- En 2002-2003, 3 902 dossiers de petites créances ont été ouverts, soit une baisse de 6 p. 100 par rapport à l'année précédente. La somme en litige était de 3 000 \$ ou moins dans 2 369 cas et elle dépassait 3 000 \$ dans 1 533 cas. En tout, 1 118 audiences ont été tenues à la Cour des petites créances pendant l'année, soit 19 p. 100 de moins qu'en 2001-2002.
- La Cour provinciale a traité 44 071 accusations en 2002-2003, soit 1 p. 100 de moins que pendant l'exercice financier précédent. Environ 41 p. 100 de toutes les affaires ayant fait l'objet d'une décision de la Cour provinciale en 2002-2003 étaient des condamnations par défaut en vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur* ou d'autres lois provinciales.
- En 2002-2003, 4 237 accusations ont fait l'objet d'une décision devant le Tribunal pour adolescents, soit une diminution de 4 p. 100 par rapport à l'année précédente.
- Le 1^{er} avril 2002, la responsabilité des Services des shérifs en ce qui a trait aux tribunaux a été transférée du ministère de la Sécurité publique à la Division des services aux tribunaux du ministère de la Justice. La responsabilité des Services des coroners et du transport des détenus entre les prisons, qui étaient auparavant des fonctions des Services des shérifs, est demeurée au ministère de la Sécurité publique. Toutefois, les shérifs-coroners adjoints employés par le ministère de la Justice ont continué de fournir des services

- In 2002-2003, Court Services Division began implementation of audio/video digital recording for court proceedings held in New Brunswick. Some benefits of the digital recording system include superior sound quality, video conferencing capabilities and interface capabilities with other automated systems. During 2002-2003, the equipment was installed in courtrooms in the areas of Fredericton/Woodstock/Burton, Bathurst/Campbellton/ Dalhousie/Tracadie, and at the new Miramichi Law Courts.
 - The Court Services Division participated on a number of Federal/Provincial/Territorial and inter-governmental committees, including the Maintenance Enforcement Program Directors' Working Group, the Justice Information System-Client Information System Interface Committee, the Jury Management Committee, the *Youth Criminal Justice Act* Steering Committee, the Coordinating Committee of Senior Officials – Family Justice, the Inter-jurisdictional Support Subcommittee, the Working Group on Judicial Affairs, and the Working Group on Data Needs Related to the Youth Justice Renewal Initiative.
 - An Integrated Voice Response (IVR) system was implemented in 2002-2003, to provide payers and beneficiaries of child/spousal support with information on payments received and due. The system is intended to provide clients with faster response to their queries and to allow staff to devote more time to account management. As of March 31, 2003, there were 14,225 active cases in the Family Support Order Service program. In its first month of use in March 2003, the IVR system logged 9,898 calls.
- de coroners au ministère de la Sécurité publique après les heures de bureau, par facturation interne, pendant la majeure partie de l'année financière.
- En 2002-2003, la Division des services aux tribunaux a commencé à effectuer des enregistrements audio/vidéo numériques des instances judiciaires tenues au Nouveau-Brunswick. Parmi les avantages du système d'enregistrement numérique, mentionnons la qualité sonore supérieure, la possibilité de tenir des vidéo-conférences et les capacités d'interface avec d'autres systèmes automatisés. En 2002-2003, le matériel a été installé dans les salles d'audience des régions de Fredericton, Woodstock, Burton, Bathurst, Campbellton, Dalhousie et Tracadie ainsi qu'au nouveau palais de justice de Miramichi.
 - La Division des services aux tribunaux a participé aux travaux d'un certain nombre de comités fédéraux, provinciaux, territoriaux et intergouvernementaux, notamment le groupe de travail des directeurs des programmes d'exécution des ordonnances, le comité pour l'interface du système d'information sur la justice et du système d'information sur la clientèle, le comité sur l'administration des jurys, le comité directeur sur la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, le comité de coordination des hauts fonctionnaires – justice familiale, le sous-comité sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien, le groupe de travail sur les affaires judiciaires et le groupe de travail sur les besoins en données relatives à l'Initiative de renouvellement du système de justice pour les jeunes.
 - Un système interactif de réponse vocale a été mis en œuvre en 2002-2003 afin de fournir aux payeurs et aux prestataires d'un soutien aux enfants ou au conjoint de l'information sur les paiements reçus et exigibles. Le système devrait fournir aux clients une réponse plus rapide à leurs demandes de renseignements et permettre au personnel de consacrer davantage de temps à la gestion des comptes. Au 31 mars 2003, le Service des ordonnances de soutien familial comptait 14 225 dossiers

- In 2002-2003, the Court Services Division coordinated activities in support of the implementation of the *Interjurisdictional Support Orders Act*, due to be proclaimed in 2003-2004. The intent of the new legislation is to simplify the process of obtaining, registering and enforcing family support orders where the former domestic partners reside in separate jurisdictions. In addition, reciprocity with the United States of America will be enlarged to include all 50 states and the U.S. territories.
- The Court Services Division participated in a Federal/Provincial/Territorial Task Force on Child-Centered Justice Initiatives. Under these initiatives, the Court Services Division co-ordinated a variety of family law projects through a cost-sharing agreement with the federal Department of Justice. One of these projects was the continuation of the *For the Sake of the Children* program, for which 1,864 individuals registered in 2002-2003. An independent evaluation of the program began in 2001-2002, and will be completed in 2003-2004.
- In partnership with the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB), the Court Services Division continued support for a toll-free comprehensive family law information line. This service began as a child support guidelines information line, and was expanded in 2001-2002 to provide information on a broader range of family law issues as well as to facilitate registration for the *For the Sake of the Children* program. In 2002-2003, 3,767 calls were received, an increase of three per cent over the previous year. Of these, 49 per cent represented callers registering for the *For the Sake of the Children* program.
- In October 2002, the Court Services Division initiated the Child Support Variation Service actifs. Au cours de son premier mois d'utilisation, en mars 2003, le système a reçu 9 898 appels.
- En 2002-2003, la Division des services aux tribunaux a coordonné des activités pour soutenir la mise en œuvre de la *Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien*, qui devrait être promulguée en 2003-2004. Cette nouvelle loi vise à simplifier le processus d'obtention, d'enregistrement et d'exécution des ordonnances de soutien familial lorsque les anciens partenaires domestiques résident sur des territoires distincts. De plus, la réciprocité avec les États-Unis sera élargie pour inclure les 50 états et les territoires américains.
- La Division des services aux tribunaux a participé aux activités d'un groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les initiatives en matière de justice axée sur les enfants. Dans ce contexte, la Division des services aux tribunaux a coordonné divers projets dans le domaine du droit de la famille grâce à une entente de partage des coûts avec le ministère fédéral de la Justice. Un de ces projets visait la continuation du programme *Pour l'amour des enfants*, auquel 1 864 personnes se sont inscrites en 2002-2003. Une évaluation indépendante de ce programme, débutée en 2001-2002, sera complétée en 2003-2004.
- Conjointement avec le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB), la Division des services aux tribunaux a continué à soutenir une ligne d'information sans frais sur le droit familial. Le service, qui a commencé sous la forme d'un service d'information sur les lignes directrices relatives aux pensions alimentaires pour les enfants, a été élargi en 2001-2002 pour fournir des renseignements sur un plus grand éventail de questions en matière de droit de la famille et pour accepter les inscriptions au programme *Pour l'amour des enfants*. En 2002-2003, 3 767 appels ont été reçus, ce qui représente une augmentation de 3 p. 100 par rapport à l'année précédente. En tout, 49 p. 100 de ces appels étaient des demandes d'inscription au programme *Pour*

(CSVS), a pilot project in the Saint John location of the Court of Queen's Bench, Family Division. Experienced lawyers (Conciliation Officers) meet with the parties where the issue is child support variation. The purpose is to review the evidence provided, ensure proper documentation, and determine a child support calculation. If the parties agree with the calculation, a consent order is prepared, signed and forwarded to a judge for approval. If the parties do not agree, the amount of child support is forwarded to the court as a recommendation. This project is funded through an agreement with Justice Canada under the Child-Centred Family Justice initiatives.

- The Court Services Division, together with other branches of the Department of Justice and other interested departments, commenced the "Kids Come First: Family Support Orders Service Renewal" project in 2002. The goal is to review the entire service delivery model for the Family Support Orders Service and to recommend possible organizational, legislative and technological changes.
- In 2002-2003, the Court Services Division delivered training to its staff for the *Youth Criminal Justice Act*. Changes were also made to the automated system that supports the Youth Court.
- Support was provided to the *Criminal Code* Review Board, a body established pursuant to subsection 672.38 (1) of the *Criminal Code*. The Board makes or reviews dispositions concerning any accused in respect of whom there is a verdict of not criminally responsible by reason of mental disorder or where it is found that the accused is unfit to stand trial.

l'amour des enfants.

- En octobre 2002, la Division des services aux tribunaux a lancé le service de modification de la pension alimentaire pour enfants, un projet pilote au bureau de Saint-Jean de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine. Des avocats chevronnés (conciliateurs) ont rencontré les parties dans les cas de litige relatifs à la modification de la pension alimentaire pour enfants. L'objectif est d'examiner les preuves soumises, de s'assurer que la documentation appropriée est présentée et de calculer la pension alimentaire pour enfants. Si les parties sont d'accord avec le calcul effectué, une ordonnance sur consentement est préparée, signée et envoyée à un juge pour approbation. Si les parties ne sont pas d'accord, le montant de la pension alimentaire pour enfants est soumis au tribunal à titre de recommandation. Le projet est financé grâce à une entente avec Justice Canada dans le cadre des initiatives en matière de justice familiale axée sur les enfants.
- La Division des services aux tribunaux, conjointement avec d'autres directions du ministère de la Justice et d'autres ministères intéressés, a lancé en 2002 le projet « Les enfants avant tout : renouvellement du Service des ordonnances de soutien familial ». Le but est d'examiner le modèle global de prestation des services du Service des ordonnances de soutien familial et de recommander des modifications organisationnelles, législatives et technologiques.
- En 2002-2003, la Division des services aux tribunaux a fourni une formation à son personnel sur la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Des changements ont en outre été apportés au système automatisé qui soutient le Tribunal pour adolescents.
- Un soutien a été fourni à la Commission d'examen constituée en vertu du paragraphe 672.38 1) du *Code criminel*, un organisme qui prend des mesures ou examine les mesures prises lorsque le tribunal rend un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de

Court Statistics / Statistiques relatives aux tribunaux

Table 1

Court of Queen's Bench – Trial Division: Causes* in 2002-2003

Judicial District	District Total 2002-2003	District Total 2001-2002	Change compared to previous fiscal year
Saint John	1,213	1,267	-4 %
Moncton	1,307	1,186	10 %
Fredericton	675	728	-7 %
Bathurst	649	633	3 %
Miramichi	180	155	16 %
Campbellton	190	166	14 %
Edmundston	195	179	9 %
Woodstock	123	149	-17 %
TOTAL	4,532	4,463	2 %

**Note : Causes are defined as an action, suit or other originating process between a plaintiff and a defendant.*

Tableau 1

Cour du Banc de la Reine – Division de première instance: actions* en 2002-2003

Circonscription judiciaire	Total pour la circons- cription 2002-2003	Total pour la circons- cription 2001-2002	Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Saint John	1,213	1,267	-4 %
Moncton	1,307	1,186	10 %
Fredericton	675	728	-7 %
Bathurst	649	633	3 %
Miramichi	180	155	16 %
Campbellton	190	166	14 %
Edmundston	195	179	9 %
Woodstock	123	149	-17 %
TOTAL	4,532	4,463	2 %

**Remarque : Les actions désignent une action, une poursuite ou toute autre procédure introductive d'instance entre un demandeur et un défendeur.*

Table 2**Court of Queen's Bench – Trial Division: Matters* Filed in 2002-2003**

Judicial District	District Total 2002-2003	District Total 2001-2002	Change compared to previous fiscal year
Saint John	153	148	3 %
Moncton	197	185	6 %
Fredericton	90	97	-7 %
Bathurst	143	96	49 %
Miramichi	87	108	-19 %
Campbellton	69	53	30 %
Edmundston	81	65	25 %
Woodstock	49	27	81 %
TOTAL	869	779	12 %

**Note: Matters generally include: criminal matters, primarily indictable and summary conviction appeals, and Notices of Application in civil matters (trials or hearings and ex-parte applications).*

Tableau 2**Cour du Banc de la Reine - Division de première instance: questions* en 2002-2003**

Circonscription judiciaire	Total pour la circonscription 2002-2003	Total pour la circonscription 2001-2002	Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Saint Jean	153	148	3 %
Moncton	197	185	6 %
Fredericton	90	97	-7 %
Bathurst	143	96	49 %
Miramichi	87	108	-19 %
Campbellton	69	53	30 %
Edmundston	81	65	25 %
Woodstock	49	27	81 %
TOTAL	869	779	12 %

**Remarque : Les questions comprennent généralement : les affaires criminelles (accusations et appels sommaires) et les avis de requête concernant les affaires civiles (procès ou audiences et requêtes ex parte).*

Table 3**Court of Queen's Bench – Family Division: Total Filing Activity* in 2002-2003**

Judicial District	Trial records for petitions	Motions	Applications	Separation agreements	Voluntary Agreement (FCS Clients) **	Total	Change compared to previous fiscal year
Saint John	360	292	537	10	97	1,296	-23 %
Moncton	442	324	512	24	104	1,406	0 %
Fredericton	326	217	206	27	51	827	-3 %
Bathurst	115	133	334	10	86	678	21 %
Miramichi	95	64	140	24	38	361	-20 %
Campbellton	53	75	159	17	37	341	25 %
Edmundston	69	130	92	22	10	323	-12%
Woodstock	111	54	127	62	27	381	3%
Total 2002-2003	1,571	1,289	2,107	196	450	5,613	-6%
Total 2001-2002	1,529	1,434	2,307	172	517	5,959	

*Based on the number of trial records for petitions, motions, applications and agreements filed in the regional offices of Family Division. **FCS = Department of Family and Community Services.

Tableau 3**Cour du Banc de la Reine – Division de la famille:
instances introduites* en 2002-2003**

	Dossiers d'instruction relatifs aux requêtes déposées	Motions déposées	Requêtes déposées	Accords de séparation	Accords volontaires (clients de SFC)**	Total	Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Saint John	360	292	537	10	97	1,296	-23 %
Moncton	442	324	512	24	104	1,406	0 %
Fredericton	326	217	206	27	51	827	-3 %
Bathurst	115	133	334	10	86	678	21 %
Miramichi	95	64	140	24	38	361	-20 %
Campbellton	53	75	159	17	37	341	25 %
Edmundston	69	130	92	22	10	323	-12%
Woodstock	111	54	127	62	27	381	3%
Total 2002-2003	1,571	1,289	2,107	196	450	5,613	-6%
Total 2001-2002	1,529	1,434	2,307	172	517	5,959	

*Fondées sur le nombre de dossiers d'instruction relatifs aux pétitions, motions, requêtes et accords déposés aux bureaux régionaux de la Division de la famille. ** SFC = Ministère des Services familiaux et communautaires

Table 4**Small Claims Court – Number of Claims Filed: 2002-2003**

Judicial District	Up to \$3,000	\$3,000 to \$6,000	Total
Saint John	454	259	713
Moncton	547	299	846
Fredericton	438	301	739
Bathurst	373	219	592
Miramichi	142	96	238
Campbellton	88	58	146
Edmundston	224	117	341
Woodstock	103	184	287
Total 2002-2003	2,369	1,533	3,902
Total 2001-2002	2,598	1,537	4,135
Change compared to previous fiscal year	-9 %	0 %	-6 %

Tableau 4**Cour des petites créances – Nombre de demandes déposées : 2002-2003**

Circonscription judiciaire	Jusqu'à concurrence de 3 000\$	De 3 001\$ à 6 000\$	Total
Saint Jean	454	259	713
Moncton	547	299	846
Fredericton	438	301	739
Bathurst	373	219	592
Miramichi	142	96	238
Campbellton	88	58	146
Edmundston	224	117	341
Woodstock	103	184	287
Total 2002-2003	2,369	1,533	3,902
Total 2001-2002	2,598	1,537	4,135
Variation par rapport à l'année fiscale précédent	-9 %	0 %	-6 %

Table 5
Provincial Court of New Brunswick Charge Data – Adults Only* : 2002-2003

Region	Number of charges disposed of 2001-2002	Number of charges disposed of 2000-2001	Change compared to previous fiscal year
Moncton	8,536	8,793	-3%
Saint John	3,776	3,672	3%
Hampton	3,484	3,600	-3%
St. Stephen	1,924	2,180	-12%
Fredericton	4,214	4,340	-3%
Burton	1,879	1,918	-2%
Woodstock	3,219	2,530	27%
Grand Falls	1,574	1,685	-7%
Edmundston	1,958	1,426	37%
Campbellton	3,062	3,047	0%
Bathurst	1,777	2,098	-15%
Tracadie	2,607	2,841	-8%
Miramichi	2,808	2,907	-3%
Richibucto	3,253	3,484	-7%
Total	44,071	44,521	-1%

**Excluding Municipal bylaws*

Tableau 5
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick: Données relatives aux inculpations (adultes seulement)*: 2002-2003

Région	Nombre d'inculpations jugées 2002-2003	Nombre d'inculpations jugées 2001-2002	Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Moncton	8,536	8,793	-3%
Saint John	3,776	3,672	3%
Hampton	3,484	3,600	-3%
St. Stephen	1,924	2,180	-12%
Fredericton	4,214	4,340	-3%
Burton	1,879	1,918	-2%
Woodstock	3,219	2,530	27%
Grand Falls	1,574	1,685	-7%
Edmundston	1,958	1,426	37%
Campbellton	3,062	3,047	0%
Bathurst	1,777	2,098	-15%
Tracadie	2,607	2,841	-8%
Miramichi	2,808	2,907	-3%
Richibucto	3,253	3,484	-7%
Total	44,071	44,521	-1%

**À l'exception des arrêtés municipaux.*

Table 6
Provincial Court of New Brunswick Charge Data - Youth Court* – 2002-2003

Region	Number of charges disposed of 2002-2003	Number of charges disposed of 2001-2002	Change compared to previous fiscal year
Moncton	959	880	9%
Saint John	551	585	-6%
Hampton	456	409	11%
St. Stephen	223	205	9%
Fredericton	360	445	-19%
Burton	221	190	16%
Woodstock	255	238	7%
Grand Falls	113	127	-11%
Edmundston	60	100	-40%
Campbellton	246	225	9%
Bathurst	119	194	-39%
Tracadie	154	276	-44%
Miramichi	381	376	1%
Richibucto	139	146	-5%
Total	4,237	4,396	-4%

**Excluding Municipal bylaws*

Tableau 6
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick: Données relatives aux inculpations (Tribunal pour adolescents)* 2002-2003

Région	Nombre d'inculpations jugées 2002-2003	Nombre d'inculpations jugées 2001-2002	Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Moncton	959	880	9%
Saint John	551	585	-6%
Hampton	456	409	11%
St. Stephen	223	205	9%
Fredericton	360	445	-19%
Burton	221	190	16%
Woodstock	255	238	7%
Grand Falls	113	127	-11%
Edmundston	60	100	-40%
Campbellton	246	225	9%
Bathurst	119	194	-39%
Tracadie	154	276	-44%
Miramichi	381	376	1%
Richibucto	139	146	-5%
Total	4,237	4,396	-4%

**À l'exception des arrêtés municipaux.*

Justice Services Division

The Justice Services Division includes Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch, Examinations Branch, Insurance Branch, Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch, and Securities Administration Branch.

Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch

Credit Unions

This Branch is responsible for the supervision of credit unions and caisses populaires in New Brunswick. It administers the *Credit Unions Act* and Regulations and carries out the duties and responsibilities of the Superintendent of Credit Unions. Along with providing incorporation services for credit unions and caisses populaires, the Branch oversees the financial stability and solvency of credit unions for the protection of depositors as well as recommending policy and legislative changes concerning credit unions.

Co-operatives

This Branch administers the *Co-operative Associations Act* and Regulations. The Branch provides incorporation and related services and recommends policy and legislative changes concerning co-operatives. Co-operatives are classified under seven categories: agricultural, forest products, fisheries, consumer stores, housing, service and worker co-operatives.

Division des services à la justice

La Division des services à la justice comprend la Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie, la Direction des examens, la Direction des assurances, la Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation et la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie

Caisses populaires

La Direction assure la surveillance des caisses populaires et des *credit unions* au Nouveau-Brunswick. Elle s'occupe de l'application de la *Loi sur les caisses populaires* et de ses règlements et exerce les attributions du surintendant des caisses populaires. En plus d'assurer les services de constitution en corporation des caisses populaires, la Direction surveille la stabilité financière et la solvabilité des caisses afin de protéger les déposants et elle recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les caisses populaires.

Coopératives

La Direction des coopératives se charge de l'application de la *Loi sur les associations coopératives* et de ses règlements. Elle s'occupe notamment des services de constitution en corporation des coopératives et d'autres services connexes, et recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les coopératives. Les coopératives sont réparties en sept catégories : coopératives agricoles, coopératives de produits forestiers, coopératives de pêcheurs, coopératives de consommateurs, coopératives d'habitation, coopératives de services et coopératives de travailleurs.

Loan and Trust Companies

This Branch administers the *Loan and Trust Companies Act*. The activities involve incorporation and licensing of provincial loan and trust companies as well as licensing of extra-provincial loan and trust companies.

Highlights

- Amendments were made to New Brunswick Regulation 94-5 under the *Credit Unions Act* to increase the commercial loan restriction to 35 per cent from 25 per cent of the total assets of a credit union, to reduce the amount of the levy payable by credit unions to a stabilization board, and to provide for a floor on the levy payable to a stabilization board.
- The Branch continued to assist the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation in the maintenance of a deposit insurance fund. The amount of the fund, as of December 31, 2002, was \$1.1 million.
- The Superintendent approved 10 caisse populaire amalgamation initiatives involving 21 caisses populaires, as well as the dissolution of one credit union.
- During the fiscal year ending March 31, 2003, the Branch administered current co-operative associations legislation and incorporated one new co-operative. No co-operatives were dissolved during the 2002-2003 fiscal year.
- Forty-nine extra-provincial companies were licensed under the *Loan and Trust Companies Act* as of March 31, 2003. There were no New Brunswick incorporated loan and trust companies.
- All New Brunswick credit unions/caisses populaires, licensed trust companies and international trust companies incorporated in

Sociétés de prêt et de fiducie

La Direction est également chargée de l'application de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Elle s'occupe donc de la constitution en corporation et de l'agrément des sociétés provinciales de prêt et de fiducie, ainsi que de l'agrément des sociétés extraprovinciales de prêt et de fiducie.

Faits saillants

- Des modifications ont été apportées au Règlement du Nouveau-Brunswick 94-5 établi en vertu de la *Loi sur les caisses populaires* afin d'augmenter la restriction des prêts commerciaux à 35 p. 100 de l'actif total de la caisse populaire, comparativement à 25 p. 100, afin de réduire le montant de la contribution payable par les caisses populaires à un office de stabilisation et d'établir un montant minimum pour cette contribution.
- La Direction a continué de fournir un soutien à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick pour le maintien d'un fonds d'assurance-dépôts. Le montant du fonds, le 31 décembre 2002, s'élevait à 1,1 million de dollars.
- Le surintendant a approuvé 10 projets de fusion visant 21 caisses populaires, de même que la dissolution d'une caisse populaire.
- Durant l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2003, la Direction a administré les mesures législatives en vigueur par rapport aux associations coopératives et a constitué une nouvelle coopérative. Aucune coopérative n'a été démantelée au cours de l'année financière 2002-2003.
- En date du 31 mars 2003, 49 sociétés extraprovinciales étaient titulaires d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Aucune compagnie de prêt et de fiducie provinciale n'était titulaire d'un permis.
- Toutes les caisses populaires et les *credit unions* du Nouveau-Brunswick ainsi que les compagnies de fiducie titulaires d'un permis

the Province report monthly to the Branch regarding the *Lists of Names Subject to the Regulations Establishing a List of Entities* made under subsection 83.05(1) of the *Criminal Code* and/or the *United Nations Suppression of Terrorism Regulations* (UNSTR) (October 31, 2003).

et les compagnies de fiducie internationales constituées dans la province présentent un rapport mensuel à la Direction au sujet des *Listes d'entités assujetties au Règlement établissant une liste d'entités* pris en vertu du paragraphe 83.05(1) du *Code criminel* ou du *Règlement d'application de la résolution des Nations-Unies sur la lutte contre le terrorisme* (le 31 octobre 2003).

Table 1
Comparative Statistical Summary - Credit Unions and Caisses Populaires

	2002	2001
Number of Credit Unions	59	71
Employees	1,500	1,450
Membership*	307,000	301,000
Assets	\$2,581,942,322	\$2,343,381,920
Deposits	\$2,329,241,044	\$2,110,711,922

**Note: This represents the total number of members as reported by each credit union and caisse populaire. The financial information presented here represents audited information for the 2001 and 2002 fiscal years. Further information pertaining to credit unions is provided in the Credit Unions Annual Report.*

Tableau 1
Tableau statistique comparatif – Caisses populaires et credit unions

	2002	2001
Nombre de caisses populaires	59	71
Employés	1 500	1 450
Membres*	307,000	301 000
Actif	2 581 942 322 \$	2 343 381,920 \$
Dépôts	2 329 241 044 \$	2 110 711 922 \$

**Note : Ce chiffre représente le nombre de membres déclaré par chaque caisse populaire ou credit union. Il s'agit, dans le présent tableau, de données financières vérifiées pour les exercices financiers 2001 et 2002. On trouve un complément d'information sur les caisses populaires dans le rapport annuel des caisses populaires.*

Table 2
Comparative Statistical Summary – Co-operatives by Calendar Year*

	2002	2001
	Preliminary	Actual
Number of Co-operatives	227	227
Full-time Employees**	855	926
Part-time Employees**	1,812	1,823
Membership	69,940	75,099
Assets	\$172,189,995	\$171,292,099
Total sales	\$373,635,627	\$383,911,741

Note: *Statistics do not represent all active co-operatives, but only those which have filed their 2001 annual return and/or financial statements previous to the preparation of the annual report for co-operative associations and their 2002 annual return and/or financial statements before October 21, 2003.

**Figures do not include approximately 1,800 employees in relation to three federally incorporated co-operatives: The Co-operators, Co-op Atlantic and Consumers Community Cooperative. Further detailed information pertaining to co-operatives is provided in the Co-operatives Annual Report.

Tableau 2

Tableau statistique comparatif – Coopératives, par année civile*

	2002	2001
	Preliminary	Actual
Nombre de coopératives	227	227
Employés à plein temps**	855	926
Employés à temps partiel **	1 812	1 823
Membres	69 940	75 099
Actif	172 189 995 \$	171 292 099 \$
Ventes totales	373 635 627 \$	383 911 741 \$

Note : *Les chiffres ne tiennent pas compte de toutes les coopératives actives, uniquement celles qui ont déposé leur rapport annuel ou leurs états financiers de 2001 avant le 21 octobre 2002 et leur 2002 rapport annuel ou leurs états financiers avant le 16 octobre 2003.

**Les chiffres ne tiennent pas compte d'environ 1 800 employés relativement à trois coopératives constituées sous le régime fédéral : The Co-operators, Coop Atlantique, et la Coopérative de Consommation Communautaire. On trouve un complément d'information sur les coopératives dans le rapport annuel des coopératives.

Examinations Branch

The Examinations Branch is responsible for examining financial institutions, corporations and individuals licensed by other Branches in the Department of Justice. The Branch operates a comprehensive examination framework in order to provide regulators of financial institutions and licensees with assessments of whether those being regulated are financially healthy, observing sound business practices, and meeting compliance requirements under the following statutes: the *Securities Act*, *Insurance Act*, *Credit Unions Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, *Loan and Trust Companies Act* and the *Collection Agencies Act*.

Direction des examens

Cette Direction est chargée de l'examen des institutions financières, des corporations et des particuliers qui obtiennent leur licence ou leur permis auprès d'autres directions du ministère de la Justice. Elle administre un système d'examen général de façon à fournir aux responsables de la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis des évaluations pour déterminer si les parties assujetties à la réglementation sont dans une bonne situation financière, ont de saines pratiques commerciales et se conforment aux exigences prévues par la *Loi sur les valeurs mobilières*, la *Loi sur les assurances*, la *Loi sur les caisses populaires*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et la *Loi sur les agences de recouvrement*.

The Branch is also responsible for providing advisory services and recommending policy changes affecting the regulation of financial institutions and licensees for solvency, stability, and sound financial management practices.

Highlights

- The Branch completed annual desk examinations of New Brunswick-based insurance companies. Results were reported to the Superintendent of Insurance and each company. In addition, staff completed one field examination of a New Brunswick insurance broker, and assisted the Insurance Branch in evaluating the results of this examination.
- Annual desk examinations of New Brunswick securities brokers were also completed during the year.
- The Branch continued its ongoing activities to monitor the financial results and business practices of New Brunswick credit unions, stabilization boards, and federations. Observations were reported to the Superintendent of Credit Unions on financial results and other compliance issues.
- A review of documents relating to the renewal of two families of New Brunswick mutual funds was completed, and the results were reported to the Securities Administration Branch.
- A review of annual financial statements of licensed collection agencies was done, and an assessment was provided to the Consumer Affairs Branch.
- The Branch completed on-site examinations of pre-arranged funeral trust funds in four funeral homes. Assessments and recommendations were forwarded to the Consumer Affairs Branch after each examination for any required follow-up with a

La Direction fournit des services de consultation et recommande des changements aux politiques qui touchent la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis aux chapitres de la solvabilité, de la stabilité et des bonnes méthodes de gestion financière.

Faits saillants

- La Direction a effectué ses examens manuels annuels des sociétés d'assurance relevant de la compétence de la Province. Elle en a communiqué les résultats au surintendant des assurances et à chacune des sociétés. De plus, le personnel a procédé à un examen sur place d'un courtier d'assurance établi au Nouveau-Brunswick et a aidé la Direction des assurances à évaluer les résultats de cet examen.
- Des examens manuels annuels de courtiers en valeurs mobilières titulaires d'un permis du Nouveau-Brunswick ont également été effectués au cours de l'année.
- La Direction a poursuivi ses activités régulières de surveillance des résultats financiers et des pratiques commerciales des caisses populaires, des offices de stabilisation et des fédérations de la province. Elle a fait part au surintendant des caisses populaires de ses observations sur les résultats financiers et sur d'autres questions de conformité.
- La Direction a examiné les documents se rapportant au renouvellement de deux familles de fonds mutuels du Nouveau-Brunswick et elle a communiqué les résultats à la Direction de l'administration des valeurs mobilières.
- Les états financiers annuels des agences de recouvrement titulaires d'un permis ont été passés en revue. Une évaluation a ensuite été remise à la Direction des services à la consommation.
- La Direction a effectué des vérifications sur place des fonds en fiducie relatifs aux arrangements préalables de services de pompes funèbres auprès de quatre salons funéraires. Les évaluations et les recommandations sont transmises à la

particular funeral home. Staff also reviewed and assessed funeral homes' trust fund annual statements submitted to the Department.

- Financial, advisory, and other assistance was provided to the other Branches of Justice Services when requested. These services usually related to questions of business practices, disclosure to the public, or compliance with the applicable statute.
- Staff also provided administrative services to the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation.

Insurance Branch

The Insurance Branch supervises and regulates the business of insurance in New Brunswick. The goal is to protect the public by regulating insurers who carry on business in the Province and by requiring individuals who sell insurance products on behalf of these insurers to meet identified proficiency standards.

The Branch is responsible for the administration of the *Insurance Act*, the *Premium Tax Act*, the *Surety Bonds Act*, the *Marine Insurance Act*, and the *Special Insurance Companies Act*.

Highlights

- The Branch continued its work with other Atlantic Superintendents on the policy review required for the preparation of harmonized insurance legislation, as directed by the Council of Atlantic Premiers. To assist with that process, New Brunswick hosted a meeting of Atlantic Superintendents in November 2002.
- Through the Canadian Council of Insurance

Direction des services à la consommation après chaque examen en vue d'assurer le suivi nécessaire auprès des salons funéraires. Le personnel de la Direction a aussi vérifié et évalué les états financiers annuels des comptes en fiducie soumis au Ministère par les salons funéraires.

- Sur demande, la Direction a fourni des conseils et de l'aide aux autres directions de la Division des services à la justice. Ces services portaient généralement sur des questions en matière de pratiques commerciales, de divulgation au public ou de conformité aux lois.
- La Direction a fourni des services administratifs à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick.

Direction des assurances

La Direction des assurances surveille et réglemente le secteur des assurances au Nouveau-Brunswick. Son travail vise à protéger le public en réglementant les assureurs qui font affaire dans la province et en obligeant les personnes qui vendent des polices pour le compte de ces assureurs à se conformer à des normes de compétence reconnues.

La Direction est chargée de l'application de la *Loi sur les assurances*, de la *Loi de la taxe sur les primes d'assurance*, de la *Loi sur les cautionnements*, de la *Loi sur l'assurance maritime* et de la *Loi sur les compagnies d'assurance spéciale*.

Faits saillants

- Sous la direction du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, la Direction a continué de travailler avec les autres surintendants des assurances des provinces de l'Atlantique à l'examen des politiques en préparation de l'adoption d'une loi harmonisée sur les assurances. Pour faciliter ce processus, le Nouveau-Brunswick a organisé une réunion des surintendants des provinces de l'Atlantique en novembre 2002.
- Au sein du Conseil canadien des

- Regulators (CCIR) and the Joint Forum of Financial Market Regulators, New Brunswick participated with other jurisdictions and with industry in a number of national initiatives, including the harmonization of licensing requirements for intermediaries, the development of general principles and practices for the sale of financial products and services, and the development of a financial services ombudsnetwork.
- The Branch provided policy advice to assist the Department and government in its response to the Select Committee on Private Passenger Automobile Insurance.
 - The Special Insurance Initiatives office was established to co-ordinate activities relating to the private passenger automobile insurance file.
 - Bill 54, *An Act to Amend the Insurance Act*, was introduced to cap claims for non-economic loss for minor personal injury resulting from an automobile accident. Substantive changes were also made to the rate filing process for automobile insurance and changes were made to permit regulations setting out prohibited underwriting practices.
 - Policy was developed for the preparation of Regulation 2003-20, *Injury Regulation* to implement the cap on minor personal injury; Regulation 2003-20, the *Excessive Rate Regulation*; and Regulation 2003-15, *Prohibited Practices Regulation* arising from Bill 54.
 - The Branch continued to work with other jurisdictions to complete a harmonized, enhanced licensing program for life agents, and took steps to implement the program in New Brunswick, including the policy development required for a new Life
- responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) et du Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier, le Nouveau-Brunswick a participé avec d'autres administrations et avec des représentants de l'industrie à un certain nombre d'initiatives nationales, notamment l'harmonisation des normes de délivrance de permis pour les intermédiaires, l'élaboration de pratiques et de principes généraux concernant la vente de produits et de services financiers et l'élaboration d'un réseau de conciliation du secteur financier.
- La Direction a formulé des conseils en matière de politique pour aider le Ministère et le gouvernement à élaborer leur réponse au Comité spécial de l'assurance des voitures particulières.
 - Le bureau des initiatives en matière d'assurance spéciale a été établi pour coordonner les activités relatives au dossier de l'assurance des voitures particulières.
 - Le projet de loi 54, *Loi modifiant la Loi sur les assurances*, a été déposé pour limiter les réclamations en ce qui concerne les pertes non pécuniaires pour des blessures personnelles mineures subis lors d'un accident d'automobile. Des changements importants ont également été apportés au processus de présentation de propositions de tarifs pour l'assurance automobile et des modifications ont été apportées en vue d'établir des règlements énonçant les pratiques de souscription interdites.
 - Une politique a été élaborée pour la préparation du Règlement 2003-20, *Règlement sur les blessures*, pour mettre en œuvre un plafond relativement aux blessures personnelles mineures; du Règlement 2003-17, *Règlement sur les tarifs excessifs*; et du Règlement 2003-15, *Règlement sur les pratiques interdites de souscription*, découlant du projet de loi 54.
 - La Direction a continué de travailler avec d'autres administrations pour mettre au point un programme de permis harmonisé et amélioré pour les agents d'assurance-vie et elle a pris des mesures pour mettre en œuvre le programme au Nouveau-Brunswick,

Insurance Agent Licensing Regulation.

- To improve and document internal processes, the Branch is developing procedure manuals. A manual on financial procedures was prepared, and work on a procedures manual for investigations and hearings was initiated.
 - The Branch reviewed its licensing examination system and entered into a new arrangement with the New Brunswick Community Colleges for the administration of licensing examinations, which will result in greater efficiencies for the Branch and improved access to examinations throughout the province.
 - Desk examinations of all New Brunswick-based insurance companies were conducted jointly with the Examinations Branch. With the assistance of the federal Office of the Superintendent of Financial Institutions, the Branch undertook a field examination of a New Brunswick-based insurer.
 - The Branch experienced a significant increase in the number of consumer inquiries/complaints as a result of issues relating to automobile insurance. Additional resources were secured to ensure a timely response.
 - During the year, a number of investigations of insurers, agents and brokers were undertaken. Two hearings were conducted. With the assistance of the Examinations Branch, audits were conducted on some brokers' trust accounts.
- notamment l'élaboration des politiques nécessaires pour établir un nouveau règlement sur la délivrance de licences aux agents d'assurance-vie.
- Pour améliorer et documenter les processus internes, la Direction a entrepris d'élaborer des manuels des procédures. Un manuel sur les procédures financières a été préparé, et on a commencé l'élaboration d'un manuel des procédures pour les enquêtes et les audiences.
 - La Direction a examiné son système d'examens d'agrément et a conclu une nouvelle entente avec les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick pour l'administration des examens d'agrément, qui accroîtra l'efficacité de la Direction et a facilité l'accès aux examens partout dans la province.
 - Des examens manuels de toutes les sociétés d'assurance relevant de la province ont été effectués conjointement avec la Direction des examens. En collaboration avec le Bureau fédéral du surintendant des institutions financières, la Direction a entrepris un examen sur place d'un assureur établi au Nouveau-Brunswick.
 - La Direction a connu une augmentation considérable du nombre de demandes de renseignements et de plaintes des consommateurs au sujet de questions se rapportant à l'assurance automobile. Des ressources additionnelles ont été obtenues pour lui permettre d'y répondre en temps opportun.
 - Au cours de l'année, un certain nombre d'enquêtes ont été effectuées auprès d'assureurs, d'agents et de courtiers. Deux audiences ont été tenues. En collaboration avec la Direction des examens, des vérifications ont été effectuées relativement à quelques comptes en fiducie de courtiers.

Table 3**Statistical Summary of Insurance Operations***

	2002-2003	2001-2002
Licensed Insurers	258	264
Agents, Brokers, Adjusters and Appraisers	4,574	4,431
Premium taxes collected	\$31,820,253	\$28,351,070
Other revenue	\$2,007,333	\$1,739,053
Branch operations costs	\$626,348	\$377,591

**Note: More detailed information is provided in the Annual Report of the Superintendent of Insurance, fiscal year ending March 31, 2002*

Tableau 3**Tableau sommaire des statistiques – Assurances***

	2002-2003	2001-2002
Assureurs titulaires d'une licence	258	264
Agents, courtiers, experts en sinistres et estimateur de dommages	4 574	4 431
Taxes sur les primes perçues	31 820 253 \$	28 351 070 \$
Autres recettes	2 007 333 \$	1 739 053 \$
Frais de fonctionnement de la direction	626 348 \$	377 591 \$

**Note : Des renseignements plus détaillés sont fournis dans le rapport annuel du surintendant des assurances pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002.*

Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch**Office of the Rentalsman**

The Office of the Rentalsman operates and manages *The Residential Tenancies Act* program. The Chief Rentalsman, based in Fredericton, and nine other rentalsmen in six regional offices throughout the Province, provide advice and guidance to landlords and tenants, perform investigations for the mediation and arbitration of disputes, and provide educational information to improve relations between landlords and tenants. The rentalsmen also

Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation**Direction du médiateur des loyers**

La Direction du médiateur des loyers administre les programmes établis en vertu de la *Loi sur la location de locaux d'habitation*. La médiatrice en chef des loyers, à Fredericton, et les neuf médiateurs répartis dans six bureaux régionaux dans toute la province conseillent et guident les propriétaires et les locataires, font des enquêtes en vue de la médiation et de l'arbitrage des litiges et diffusent des renseignements visant à

decide on the disbursement of security deposit monies in cases of dispute in relation to these funds.

Highlights

- The number of inquiries and complaints stood at approximately 70,000 in 2002-2003. As a result of these requests and complaints, 198 notices to comply for breach of contract were issued in this fiscal year. Of the 800 eviction order requests, 219 eviction orders were issued in 2002-2003. Inspections totaled 347.
- New Brunswick rentalsmen processed approximately 4,500 security deposit cases, 2,235 of which involved contested claims.
- As of March 31, 2003, security deposits held by the Office of the Rentalsman numbered 33,569 compared to 31,862 at the previous year-end and totalled \$11,131,081.02, an increase of \$825,758 over the 2001-2002 total.
- Prosecutions continued under *The Residential Tenancies Act* in relation to landlords who failed to remit security deposits to the Rentalsman.
- At the end of 2003, an initiative was approved to study the existing technology and workload distribution within the Offices of the Rentalsman with a view towards addressing the need for greater efficiencies.

Consumer Affairs

Consumer Affairs provides day-to-day enforcement and administration of a wide range of consumer legislation including: *Auctioneers Licence Act*, *Collection Agencies Act*, *Commissioners for Taking Affidavits Act*, *Consumer Product Warranty and Liability Act*, *Cost of Credit Disclosure Act*, *Direct Sellers Act*,

améliorer les rapports entre propriétaires et locataires. Les médiateurs des loyers décident aussi de l'attribution des dépôts de garantie en cas de litige.

Faits saillants

- Le nombre de demandes de renseignements et de plaintes a atteint environ 70 000 en 2002-2003. Au cours de l'exercice, ces demandes de renseignements et ces plaintes ont donné lieu à 198 avis de se conformer pour rupture de contrat. La Direction a reçu 800 demandes d'ordre d'expulsion, et 219 ordres d'expulsion ont été délivrés en 2002-2003. Au cours de l'année, 347 inspections ont été effectuées.
- Les médiateurs du Nouveau-Brunswick ont traité environ 4 500 litiges relatifs aux dépôts de garantie, dont 2 235 concernaient des demandes contestées.
- À partir du 31 mars 2003, le Bureau du médiateur des loyers détenait 33 569 dépôts de garantie comparativement à 31 862 à la fin de l'exercice précédent, pour un total de 11 131 081,02 \$, soit une augmentation de 825 758 \$ par rapport au total de 2001-2002.
- D'autres poursuites ont été engagées en vertu de la *Loi sur la location de locaux d'habitation* contre les propriétaires qui ne remettent pas les dépôts de garantie au médiateur des loyers.
- À la fin de 2003, un projet d'étude de la technologie existante et de la répartition de la charge de travail dans les bureaux du médiateur des loyers a été approuvé en vue d'accroître l'efficacité.

Services à la consommation

Les Services à la consommation s'occupent de l'application et de l'administration au quotidien d'une vaste gamme de mesures législatives touchant la consommation, notamment la *Loi sur les licences d'encanteurs*, la *Loi sur les agences de recouvrement*, la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, la *Loi sur la responsabilité et les garanties*

Pre-arranged Funeral Services Act and *Real Estate Agents Act*. Activities include investigating consumer complaints, advising consumers of their rights and responsibilities, promoting consumer education and information, and issuing licences for the regulation of businesses under consumer legislation. The Director and the Licensing Officer are located in Fredericton, but the information service is also provided by the six regional Offices of the Rentalsmen.

Highlights

- There were 8,197 requests for information in 2002-2003. Complaints requiring the intervention of the Enforcement Officer in 2002-2003 totalled 236.
- There were 6,087 licences and certificates issued under the *Real Estate Agents Act*, *Auctioneers Licence Act*, *Direct Sellers Act*, *Collection Agencies Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, *Cost of Credit Disclosure Act* and *Commissioners for Taking Affidavits Act*.
- The licensing fees contributed \$325,325 to revenues for the fiscal year.
- Harmonization of cost of credit disclosure legislation continued as an initiative under the Agreement on Internal Trade (AIT). New Brunswick gave Royal Assent to the harmonized legislation on June 7, 2002. Development of the Regulations continues under the harmonization initiative.
- New Brunswick continued to co-chair the AIT Working Group on the Harmonization of

relatives aux produits de consommation, la Loi sur la divulgation du coût du crédit, la Loi sur le démarchage, la Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres et la Loi sur les agents immobiliers. Les Services à la consommation sont chargés notamment d'enquêter au sujet des plaintes des consommateurs, de conseiller les consommateurs quant à leurs droits et responsabilités, de promouvoir la sensibilisation et l'information des consommateurs et de délivrer les permis visant la réglementation des activités commerciales conformément aux dispositions législatives en matière de consommation. Le directeur et le bureau des permis sont situés à Fredericton, mais le service d'information est également assuré par les six bureaux régionaux du médiateur des loyers.

Faits saillants

- Le médiateur des loyers a reçu 8 197 demandes de renseignements en 2002-2003 et un total de 236 plaintes ont nécessité l'intervention d'un agent d'exécution de la loi.
- Le Ministère a délivré 6 087 licences et certificats en vertu de la *Loi sur les agents immobiliers*, de la *Loi sur les licences d'encanteurs*, de la *Loi sur le démarchage*, de la *Loi sur les agences de recouvrement*, de la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, de la *Loi sur la divulgation du coût du crédit* et de la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*.
- Les droits de permis ont permis d'amasser des recettes de 325 325 \$ pour l'année financière.
- Le projet d'harmonisation des mesures législatives sur la divulgation du coût du crédit s'est poursuivi dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur. Le Nouveau-Brunswick a donné la sanction royale aux mesures législatives harmonisées le 7 juin 2002. L'élaboration des règlements se poursuit dans le cadre du projet d'harmonisation.
- Le Nouveau-Brunswick a continué de coprésider le groupe de travail sur

- Prohibited Practices under the *Collections Agencies Act*. The Working Group finalized a list of 13 prohibited practices, and implementation has taken place in several jurisdictions. New Brunswick is planning implementation for 2003-2004.
- A third AIT initiative dealt with the development of a template for consumer protection provisions under legislation dealing with electronic commerce. New Brunswick has provided for introduction of the template through the regulation-making powers under the *Electronic Transactions Act*, and will proceed once national agreement on all forms of distance selling has been reached.
 - New Brunswick also participated in an AIT Working Group that developed a guide for industries interested in sponsoring a market-driven consumer redress program. The booklet entitled "Consumer Complaints Management" that was developed is now available through the Consumer Affairs Office in Fredericton.
 - The Branch continues to take part in a consumer information Website developed by Industry Canada that integrates all relevant consumer information now available on most government Websites to provide a single entry access to Canadian consumer information. Recent statistics on usage of the Gateway Website have shown Atlantic Canadians to be among the most frequent users of the site, which is <http://consumerinformation.ca>.
 - A consumer awareness package was developed in 2001-2002 aimed at the 18 to 32 year old age group and focusing on a
- l'harmonisation des pratiques prohibées de l'Accord sur le commerce intérieur en vertu de la *Loi sur les agences de recouvrement*. Le groupe de travail a dressé une liste de 13 pratiques prohibées, et des mesures ont été mises en œuvre à cet effet dans plusieurs administrations. Le Nouveau-Brunswick prévoit adopter de telles mesures en 2003-2004.
- Une troisième initiative entreprise dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur avait trait à l'élaboration d'un modèle pour les dispositions sur la protection des consommateurs en vertu des mesures législatives portant sur le commerce électronique. Le Nouveau-Brunswick a prévu l'adoption du modèle dans les pouvoirs de réglementation établis en vertu de la *Loi sur les opérations électroniques* et le mettra en œuvre lorsqu'une entente nationale sur toutes les formes de vente à distance aura été conclue.
 - Le Nouveau-Brunswick fait également partie d'un groupe de travail mis sur pied dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur qui a élaboré un guide à l'intention des industries intéressées à parrainer un programme de recours des consommateurs axé sur le marché. Le livret qui a été élaboré, intitulé « La gestion des plaintes des consommateurs », est maintenant disponible au bureau des services à la consommation à Fredericton.
 - La Direction continue de contribuer à un site Web fournissant des renseignements à l'intention des consommateurs et élaboré par Industrie Canada. Ce site regroupe tous les renseignements pertinents qui peuvent actuellement être obtenus dans la plupart des sites Web gouvernementaux et se veut un point d'accès unique à ces renseignements. Selon de récentes statistiques sur l'usage du site Web de la passerelle d'information (dont l'adresse est <http://consumerinformation.ca>), les gens du Canada atlantique figurent parmi les principaux usagers de cet outil d'information.
 - En 2001-2002, on a élaboré un projet de sensibilisation visant les consommateurs âgés de 18 à 32 ans qui englobera diverses

range of brochures that cover topics that include credit, leasing, housing and money management. Publication is scheduled for late 2003 or early 2004.

brochures qui porteront notamment sur le crédit, la location, l'habitation et la gestion de l'argent. La publication de ces brochures est prévue pour la fin de 2003 ou le début de 2004.

Table 4
Licences and Certificates Issued by Consumer Affairs

	2002-2003	2001-2002
Licenses		
<i>Real Estate Agents Act</i>		
Agents	156	148
Managers	203	193
Salespersons	851	820
<i>Auctioneers License Act</i>	61	66
<i>Direct Sellers Act</i>		
Vendors	62	64
Salesperson	284	393
<i>Collection Agencies Act</i>		
Collection Agencies	43	50
Branch Offices	9	18
Collectors	2,628	2,451
<i>Pre-Arranged Funeral Services Act</i>	71	72
Certificates		
<i>Cost of Disclosure Act</i>	1039	1,050
<i>Commissioner for Taking Affidavits Act</i>	680	681
Total of Licenses and Certificates	6,087	6,006

Tableau 4
Certificats, licences et permis émis par les Services à la consommation

	2002-2003	2001-2002
Licences et permis		
<i>Loi sur les agents immobiliers</i>		
Agents	156	148
Gérants	203	193
Vendeurs	851	820
<i>Loi sur les licences d'encanteurs</i>	61	66
<i>Loi sur le démarchage</i>		
Vendeurs	62	64
Représentants	284	393
<i>Loi sur les agences de recouvrement</i>		
Agences de recouvrement	43	50
Succursales	9	18
Agences de recouvrement	2,628	2,451
<i>Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres</i>	71	72

Certificats		
<i>Loi sur la divulgation du coût du crédit</i>	1039	1,050
<i>Loi sur les commissaires à la prestation des serments</i>	680	681
Total des certificats, licences et permis	6,087	6,006

Securities Administration Branch

The Securities Administration Branch, located in Saint John, is mandated to regulate capital markets and to safeguard the interests of the investing public in New Brunswick. The Branch administers the *Security Frauds Prevention Act* (the "*Securities Act*") to ensure that securities, such as stocks, bonds, mutual funds, and scholarship plans sold in New Brunswick meet established disclosure standards; that those who trade in securities, such as investment dealers and salespersons, are suitable for registration and meet established standards; that investors are treated in a fair, just and equitable manner through enforcement and compliance actions conducted by the Branch in co-operation with various police and regulatory agencies; and that stakeholders are educated and informed about securities matters.

Highlights:

- The primary focus of Branch activity this year remained the Securities Law Reform Project. Following presentations to government, it directed that a new *Securities Act* be drafted incorporating a new regulatory agency. Assisting the Legislative Services Branch in this complex drafting project has required the participation of all Branch staff. At the same time, the Branch commenced detailed planning for the implementation of the new regulatory structure. It is anticipated that legislation will be ready for consideration by the Legislature during the next fiscal year.

Direction de l'administration des valeurs mobilières

La Direction de l'administration des valeurs mobilières, située à Saint-Jean, est chargée de la réglementation des marchés financiers et de la protection des investisseurs du Nouveau-Brunswick. Elle se charge de l'application de la *Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs (Loi sur les valeurs mobilières)* de sorte que les valeurs mobilières telles que les actions, les obligations, les fonds mutuels et les régimes d'épargne-études vendus au Nouveau-Brunswick respectent les normes établies en matière de divulgation. Elle veille aussi à ce que les personnes qui font le commerce des valeurs mobilières, comme les courtiers en valeurs et les vendeurs, répondent aux critères d'enregistrement et aux autres normes reconnues, et à ce que les investisseurs soient traités de façon juste et équitable. Elle s'acquitte de son mandat au moyen d'activités d'application et d'exécution de la loi, en collaboration avec les corps policiers et les organismes de réglementation. Enfin, elle s'occupe de la sensibilisation et de l'information des intervenants au sujet des valeurs mobilières.

Faits saillants

- Le principal champ d'activité de la Direction cette année est demeuré le projet de réforme du droit des valeurs mobilières. À la suite de présentations au gouvernement, la Direction a recommandé qu'une nouvelle *Loi sur les valeurs mobilières* soit rédigée afin d'y intégrer un nouvel organisme de réglementation. Le soutien apporté à la Direction des services législatifs dans ce projet complexe de rédaction a nécessité la participation de tous les employés de la Direction. Parallèlement, la Direction a entrepris la planification détaillée de la mise en œuvre de la nouvelle structure de

- The Capital Markets Unit of the Branch continued its plan for implementing the National Registration Database (“NRD”) on April 1, 2003. This involved training of staff and ongoing stakeholder communication. NRD will eliminate almost all paper filings for individuals seeking registration.
 - Investigation and compliance activities of the Enforcement and Compliance Unit included 18 reviews involving head office, branch or desk examinations of registrants. The Unit also processed 31 complaints and investigations.
 - The Branch’s investor education and information generating initiatives continued. Working with Public Legal Education and Information Services Inc., staff provided presentations to seniors in Woodstock, Caraquet and Dieppe. Additionally, the Branch developed, in partnership with the Saint John Volunteer Centre, an investment fraud program for seniors. A national essay contest targeting youth aged 14 through 18, called “Test Your Financial IQ”, resulted in a Saint John area student receiving \$750 for an award-winning essay. Reflecting its ongoing mandate to inform stakeholders, the Branch released several investor alerts and press releases with regard to the Branch’s activities and enforcement actions. These included such topics as suitability of investment advice, how advisors are paid, dealing with financial stress, and finding the right advisor.
- réglementation. On prévoit que les mesures législatives seront soumises à l’examen de l’Assemblée législative au cours de la prochaine année financière.
- L’Unité des marchés financiers de la Direction a continué les préparatifs en vue de la mise en œuvre de la base de données nationale des inscriptions en valeurs mobilières le 1^{er} avril 2003. Elle a entre autres fourni une formation au personnel et entretenu une communication constante avec les intervenants. Cette base de données éliminera presque toutes les déclarations papier pour les particuliers désirant s’inscrire.
 - L’unité de l’application et de la conformité a procédé à 18 examens, dont certains étaient sommaires et d’autres effectués auprès du bureau central ou d’une succursale des courtiers agréés. L’unité a également traité 31 plaintes et enquêtes.
 - Les initiatives d’éducation des investisseurs et de diffusion d’information de la Direction se sont poursuivies. En partenariat avec le Service public d’éducation et d’information juridiques du Nouveau-Brunswick, des employés de la Direction ont fait des présentations à l’intention des personnes âgées à Woodstock, à Caraquet et à Dieppe. De plus, la Direction a élaboré, en partenariat avec le Saint John Volunteer Centre, un programme de protection contre la fraude dans les investissements à l’intention des personnes âgées. Un étudiant de la région de Saint-Jean a reçu la somme de 750 \$ pour sa rédaction gagnante dans le cadre d’un concours national de rédaction s’adressant aux jeunes âgés de 14 à 18 ans, intitulé *Teste ton Q.I. financier*. Au titre de son mandat continu en matière d’information des intervenants, la Direction a émis plusieurs communiqués et avertissements à l’intention des investisseurs relativement à ses activités et aux mesures d’application de la loi. Ces communications portaient sur des sujets comme la pertinence des conseils en matière d’investissement, le mode de rémunération des conseillers, la gestion de la tension financière et le choix d’un bon conseiller.

- Branch staff continued to participate actively in national and international committees sponsored by the Canadian Securities Administrators and the North American Securities Administrators Association. Staff currently represent New Brunswick on various committees including education, enforcement and capital markets. Policy harmonization and sharing of resources are prime objectives of these organizations and the Branch.
- Le personnel de la Direction a continué de participer activement aux travaux de comités nationaux et internationaux parrainés par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la North American Securities Administrators Association. Les employés de la Direction représentent actuellement le Nouveau-Brunswick au sein de divers comités travaillant sur l'éducation, l'application des lois et les marchés financiers. L'harmonisation des politiques et le partage des ressources sont des objectifs primordiaux pour ces organismes et pour la Direction.

Table 5

**Comparative Statistical Summary of
Securities Administration Branch Operations**

Activities	2002-2003	2001-2002
Brokers Registered	185	166
Salespersons Registered	5,097	4,714
Security Issuers Certificates Issued	463	510
Exemption Orders	242	236
Complaints / Investigations pursued	31	47
Compliance Reviews	18	20
Revenue	\$5,760,000	\$5,600,000

Tableau 5

**Tableau statistique comparatif
Direction de l'administration des valeurs mobilières**

Activités	2002-2003	2001-2002
Courtiers enregistrés	185	166
Vendeurs enregistrés	5 097	4 714
Certificats délivrés aux émetteurs de valeurs	463	510
Ordonnances	242	236
Plaintes/enquêtes menées	31	47
Examens de conformité	18	20
Recettes	5 760 000 \$	5 600 000 \$

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Department in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, co-ordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the department throughout the province.

Highlights

- Built-in security measures continued to be a high priority. In the Bathurst courthouse, security for the Rentalsman was improved; in Saint John, a new camera and monitor were installed in the Bookkeeping area and security improvements designed for the Rentalsman area. Security improvements were made to the Client services area in the Fredericton Justice building and security improvements made to various offices in the Centennial building.
- The Moncton Public Prosecutions offices in Assumption Place were renovated.
- Judicial chambers in the Woodstock courthouse were enlarged and renovated.
- Work on the space program for a possible new Moncton courthouse was started.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations. Elle supervise en outre la fonction consultative de l'expropriation.

Gestion des installations

Le Service de la gestion des installations est chargé de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, de même que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Faits saillants

- Les mesures de sécurité intégrée constituent toujours une priorité pour la Gestion des installations. Au palais de justice de Bathurst, les mesures de sécurité ont été améliorées pour le médiateur des loyers; à Saint-Jean, une nouvelle caméra et un nouveau moniteur ont été installés dans la section de la tenue des livres et la sécurité a été améliorée dans les bureaux du médiateur des loyers. La sécurité a aussi été améliorée dans la section des services à la clientèle du palais de justice de Fredericton, ainsi que dans divers bureaux de l'édifice du Centenaire.
- Les bureaux de la Direction des poursuites publiques de la Place Assumption, à Moncton, ont été rénovés.
- Les bureaux des juges au palais de justice de Woodstock ont été agrandis et rénovés.
- Dans le cadre du programme de locaux, les travaux relatifs à la construction possible d'un nouveau palais de justice à Moncton ont été entamés.

- A report was prepared concerning the space needs for Justice in the Centennial Building.
- The new Miramichi Court Facility entered the final stages of construction.

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board.

The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for 2001 and 2002 is shown in the following table:

Table 1 / Tableau 1

Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer by Calendar Year / Tableau statistique comparatif

Commissaire consultatif en matière d'expropriation, par année civile

Activities / Activités	2001	2002
Notices of intention to expropriate / Avis d'intention d'exproprier	16	25
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	354	276
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	745	565
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection / Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	8	16
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection pe- riod not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	4	1
Hearings	2	0

- Un rapport a été préparé concernant les besoins en bureaux du ministère de la Justice à l'édifice du Centenaire.
- Les travaux de construction du nouveau palais de justice de Miramichi sont entrés dans la phase finale.

Conseiller en matière d'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le conseiller en matière d'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire, qui est un conseiller indépendant qui évalue les projets d'expropriation, s'est révélée une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place.

Le conseiller exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire en 2001 et 2002 :

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to departmental managers and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, and accounting services, revenue and expenditure forecasting as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying vendors, victims and beneficiaries, processing expense claims, receiving revenue, as well as maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

The Departmental Services Unit includes inventory management of office furniture and equipment, forms management, telephone systems and general services (i.e. signs, vehicle policy, parking, etc.)

Highlights

- The Oracle payment system, which provides capability for direct input and payment of vendor's invoices and employees travel expenses, was implemented in Financial Services. The implementation of the Oracle payment system increased the capacity of Financial Services to process invoices for payment.
- Financial Services provided two training sessions, attended by 45 departmental employees, on the procedures for completing and processing payment documents, including Supply Requisitions, Vouchers and Local Purchase Orders.

Human Resource Services Branch

To ensure that management and staff have the human resources, skills and abilities required to meet the changing and demanding mandate of the Department, the Human Resources Services Branch provides leadership on human resource planning, compensation and benefits

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et du soutien aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les fournisseurs, les victimes et les prestataires, de traiter les demandes de remboursement de dépenses, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice.

L'unité de la gestion des services ministériels comprend la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des formules, des systèmes téléphoniques et des services généraux (affiches, directives au sujet des véhicules, stationnement, etc.).

Faits saillants

- Le système de paiement Oracle, qui permet d'entrer et de payer directement les factures des fournisseurs et les frais de déplacement des employés, a été mis en œuvre dans les Services financiers, augmentant ainsi leur capacité de traiter les factures en vue de leur paiement.
- Les Services financiers ont donné deux séances de formation, auxquelles ont assisté 45 employés du Ministère, sur les marches à suivre pour remplir et traiter les documents de paiement, notamment les demandes de fournitures, les reçus et les bons de commande locale.

Direction du service des ressources humaines

Pour que les gestionnaires et les membres du personnel disposent des ressources humaines, des compétences et des connaissances nécessaires pour remplir le mandat changeant et exigeant du ministère de la Justice, la Direction du

administration, recruitment and selection, classification, labour relations, training and development, performance management, change management, organizational development, and human resource policy and program implementation.

Highlights

- Implemented a new Lawyer Pay Plan effective 1 April 2002.
- Transferred 53.7 FTEs from Sheriff Services, Department of Public Safety to Department of Justice effective 1 April 2002.
- Implemented a new performance management system that addresses work planning and review; training and employee development and rewards and recognition.
- Initiated the publication of a quarterly electronic newsletter that reports staff accomplishments at work and in the community.

Information Management and Technology Branch

The Branch provides information management and technology services to the Department including management of infrastructure (office automation, e-mail, calendaring, electronic filing, internet); customized applications; help desk support; project management; system development; and information planning. The 4 main functional groups are as follows:

The Infrastructure group provides:

Network Services

service des ressources humaines s'occupe de la planification des effectifs, de l'administration de la rémunération et des avantages sociaux, du recrutement et de la sélection, de la classification, des relations de travail, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la gestion du changement, du développement organisationnel et de la mise en œuvre de directives et de programmes liés aux ressources humaines.

Faits saillants

- On a mis en œuvre un nouveau régime de rémunération des avocats, qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 2002.
- On a muté 53,7 ETP des Services des shérifs, au ministère de la Sécurité publique, au ministère de la Justice avec effet le 1^{er} avril 2002.
- On a mis en œuvre un nouveau système de gestion du rendement qui facilite la planification et l'examen du travail, la formation et le perfectionnement des employés ainsi que les récompenses et la reconnaissance.
- On a lancé la publication d'un bulletin électronique trimestriel qui souligne les réalisations des membres du personnel au travail et dans la collectivité.

Direction de la technologie et de la gestion de l'information

La Direction fournit des services de gestion de l'information et de technologie au Ministère, notamment la gestion de l'infrastructure (bureautique, courrier électronique, agenda électronique, dossiers électroniques, Internet), les applications faites sur mesure, le service de dépannage, la gestion de projets, l'élaboration de systèmes et la planification de l'information. Les quatre principaux groupes fonctionnels sont énumérés ci-dessous.

Le groupe d'infrastructure fournit les services suivants :

Services de réseau

- plans for and maintains a province wide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and client server system deployment
- ensures information security requirements are met, including desktop and server virus protection
- maintains and monitors province-wide WAN equipment for communication infrastructure

Customer Services

- provides computer services, including hardware and software acquisitions, installations and upgrades for approximately 600 staff and 65 members of the Judiciary
- maintains a Help Desk line for technical support to staff during office hours
- upgrades, sets-up and monitors province-wide equipment (such as computer, printers, scanners, etc.) as part of the computing infrastructure
- keeps technology current through fulfillment of the 4 year computer refresh plan.

The Applications Delivery group is responsible for:

- software maintenance and support for existing business systems applications including enhancements for internet and client-server applications
- development of custom applications, new business system application acquisitions, systems integration and technology evaluations on software acquisitions.

The Business Systems Consulting group provides:

- s'occupe des activités de planification et d'entretien d'une infrastructure provinciale permettant la communication électronique, le transfert de fichiers et l'utilisation d'un système client-serveur;
- s'assure que les exigences relatives à la sécurité de l'information sont respectées, notamment la protection antivirus des ordinateurs personnels et du serveur;
- entretient et surveille l'équipement du WAN provincial pour l'infrastructure de communication.

Services à la clientèle

- fournit des services informatiques, y compris l'acquisition, l'installation et la mise à niveau du matériel informatique et des logiciels pour environ 600 employés et 65 membres de la magistrature;
- fournit un service d'aide technique au personnel pendant les heures de bureau;
- met à niveau, installe et surveille le matériel (les ordinateurs, les imprimantes, les scanners, etc.) qui fait partie de l'infrastructure informatique provinciale;
- garde la technologie à jour grâce à la mise en œuvre du plan quadriennal de rajeunissement du parc d'ordinateurs.

Le groupe de la mise en œuvre des applications informatiques est chargé :

- de l'entretien des logiciels et du soutien pour les applications existantes des systèmes opérationnels, y compris les améliorations pour Internet et les applications client-serveur;
- de l'élaboration d'applications faites sur mesure, de l'acquisition de nouvelles applications de systèmes administratifs, de l'intégration des systèmes et des évaluations technologiques en vue de l'acquisition de logiciels.

Le groupe consultatif sur les systèmes opérationnels :

- technical advice to Departmental management on technological issues
- advice on optimising the use of information management and information technology in service delivery
- facilitation on implementation of technology, and business process change solutions for strategic initiatives
- project management on key projects
- facilitation in strategic information planning
- research of business requirements and best practices.

The Corporate Information group provides:

- centralized records system for certain branches of the department
- assistance to managers and employees in the area of archival and records management
- guidance and develops goals for the future automation for record and document management.

Highlights

- The computer refresh strategy continued to provide staff with newer desktop computer platforms in a phased manner. Over 300 PCs were replaced or added this fiscal year enabling most employees to be moved to the Microsoft 2000 platform.
- The Branch continued server consolidation work, improving efficiency and expanding capacity for the Department including the addition of a Storage Area Network (SAN).

- fournit des conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions technologiques;
- fournit des conseils sur la façon d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services;
- facilite la mise en œuvre de la technologie et de solutions ayant trait aux processus opérationnels pour les initiatives stratégiques;
- offre des services de gestion de projets importants;
- facilite la planification de l'information stratégique;
- offre des services de recherche portant sur les besoins fonctionnels et les meilleures pratiques.

Le groupe de l'information ministérielle :

- tient un système de dossiers centralisé à l'intention de certaines directions du Ministère;
- aide les gestionnaires et les employés en matière de tenue des archives et de gestion des dossiers;
- fournit un encadrement et fixe des objectifs pour l'automatisation future de la gestion des dossiers et des documents.

Faits saillants

- La stratégie de rajeunissement du parc d'ordinateurs a continué de fournir aux employés de nouvelles plates-formes de micro-ordinateurs de manière graduelle. Plus de 300 ordinateurs ont été remplacés ou ajoutés au cours de l'année financière, permettant à la plupart des employés de passer à la plate-forme Microsoft 2000.
- La Direction a poursuivi les travaux de regroupement des serveurs pour améliorer le rendement et augmenter la capacité des réseaux du Ministère, notamment par l'ajout d'un réseau de stockage (SAN).

- Network Services completed the migration to Active Directory and Windows 2000 server Implementation.
- The provincial component of a National Securities Registrant Database was completed.
- Phases I and II of a 3 phase upgrade to the Insurance System were implemented
- Various customized applications were upgraded and enhanced by Applications delivery. The group also established a quality assurance methodology and implemented automated testing tools to increase productivity and reduce risk.
- A major enhancement was made to the Provincial Youth Criminal charge tracking system to implement the new Youth Criminal Justice Act.
- The Branch provided Project Management and Business consulting towards a business case for the repositioning of the Family Support Orders program involving review of legislation, processes and organization
- The Branch worked on the corporate project to define requirements for an Electronic Information Management system for GNB
- The Branch participated in various interdepartmental committees: ITMAC (Information Technology Management and Advisory Committee, TSAC (Technical Services Advisory Committee, ADAC (Applications Development Advisory Committee), TIMC (Technical Infrastructure Management Committee)
- Les services de réseau ont terminé la transition vers Active Directory et la mise en œuvre du serveur de Windows 2000.
- La composante provinciale d'une base de données nationales des inscrits du commerce des valeurs mobilières a été complétée.
- Les phases I et II d'une mise à niveau en trois étapes du système d'assurance ont été mises en œuvre.
- Diverses applications faites sur mesure ont été mises à niveau et améliorées par le groupe de mise en œuvre des applications informatiques. Le groupe a également établi des méthodes d'assurance de la qualité et mis en œuvre des outils de tests automatisés afin d'augmenter la productivité et de réduire le risque.
- Une amélioration majeure a été apportée au système de suivi des accusations au criminel portées contre des jeunes contrevenants dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.
- La Direction a fourni des services de gestion de projets et de gestion des affaires dans le cadre d'une analyse de rentabilisation liée au repositionnement du programme d'ordonnances de soutien familial, notamment en procédant à un examen de la législation, des processus et de l'organisation.
- La Direction a travaillé sur le projet ministériel visant à définir des exigences pour un système électronique de gestion de l'information pour le GNB.
- La Direction a participé aux travaux de divers comités interministériels : le comité consultatif sur la gestion de l'information et de la technologie (CCGIT), le comité consultatif sur le soutien technologique (CCST), le comité consultatif sur l'élaboration d'applications (CCEA) et le comité de gestion de l'infrastructure technique (CGIT).

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch provides advice and support services to the department's overall corporate strategy, policies and direction.

The Branch is responsible for strategic and departmental planning, represents the department on numerous federal, provincial, and territorial committees, plays an integral role in policy development and program design, performance measurement, evaluations and program reviews, and provides executive support to the Minister and Deputy Minister.

Highlights:

Policy and Planning was involved in a number of major projects in the 2002-2003 fiscal year. Among these, the branch:

- Coordinated government activities in response to concerns related to the independence of Provincial Court judges. This included coordinating the implementation of the response to the government to the report of the 2001 Judicial Remuneration Commission (JRC), defending that response in litigation, and addressing concerns related to supernumerary and per diem judges of the Provincial.
- Coordinated policy analysis and development toward a new *Official Languages Act* for New Brunswick.
- Participated in the government analysis of and response to the Select Committee of the Legislative Assembly on Private Passenger Automobile Insurance, and in the development of the government's automobile insurance reform plan.

Direction de la politique et de la planification

La Direction de la politique et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux directives et à l'orientation de l'ensemble du Ministère.

La Direction est responsable de la planification stratégique et ministérielle. Des membres de son personnel représentent le Ministère au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques, la conception de programmes, la mesure du rendement, les évaluations et l'examen des programmes, et elle offre un soutien administratif au ministre et au sous-ministre.

Faits saillants :

La Direction de la politique et de la planification a participé à plusieurs initiatives importantes au cours de l'année financière 2002-2003. En voici quelques-unes :

- Elle a coordonné les activités du gouvernement relatives aux préoccupations soulevées sur l'indépendance des juges de la Cour provinciale. Entre autres, elle a coordonné la mise en œuvre de la réponse du gouvernement au rapport de 2001 de la Commission sur la rémunération des juges (CRJ), a défendu cette position dans le cadre d'une action en justice et s'est penché sur les questions relatives aux juges de la Cour provinciale œuvrant à titre de juges surnuméraires ou étant mandatés sur une base journalière.
- Elle a coordonné l'analyse et l'élaboration des politiques menant à l'adoption d'une nouvelle *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick.
- Elle a participé à l'analyse gouvernementale du Comité spécial de l'Assemblée législative sur l'assurance des voitures de tourisme et à l'élaboration d'une réponse aux conclusions du comité, en plus d'aider le gouvernement à élaborer un plan de réforme en matière d'assurance automobile.

- Coordinated the work of the Department in response to recommendations of the Minister's Working Group on Violence Against Women. This included participation in the renewal of government's Woman Abuse Protocols and Child Abuse Protocols, participation in Service Delivery, Policy Review and Prevention and Education Project Teams, and commencing a review of domestic violence prevention statutes in Canada.
- Participated in the implementation committee for the federal *Youth Criminal Justice Act*, which was implemented April 1, 2003.
- Coordinated departmental responses and reviews to national reports for the Canadian Centre for Justice Statistics, including: Youth Court Statistics, Adult Criminal Court Statistics, Legal Aid in Canada, Family Violence in Canada, and General Social Survey.
- Coordinated the review and assisted other branches of the Department in the preparation of all submissions to the Policy and Priorities Committee.
- Provided support to the Deputy Minister in the processing of applications for appointment to the Provincial Court and the assessment of applicants.
- Provided legislative coordination services for the Department.
- Participated in the development of an integrated Justice Information Network.
- Coordinated the Department's federal, provincial and territorial activities, and represented the Department on a number of federal, provincial and territorial committees and working groups, including: Coordinating Committee of Senior Officials – Criminal Justice and several of its subcommittees; Coor-
- Elle a coordonné le travail du Ministère en réponse aux recommandations du Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes. Notamment, la participation au renouvellement des protocoles relatifs aux femmes et aux enfants victimes de violence, ainsi qu'aux activités des équipes responsables de la prestation des services, de la révision des politiques et des initiatives relatives à la prévention et à l'éducation, en plus d'entreprendre un examen des lois visant la prévention de la violence familiale au Canada.
- Elle a siégé au comité de mise en œuvre de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, une loi fédérale qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2003.
- Elle a coordonné l'examen par le Ministère de divers rapports nationaux pour le Centre canadien de la statistique juridique, ainsi que sa réponse aux rapports. En voici quelques exemples : *Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse*, *Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes*, *L'aide juridique au Canada*, *La violence familiale au Canada* et *Enquête sociale générale*.
- Elle a aidé les autres directions du Ministère à préparer toutes leurs présentations au Comité des politiques et des priorités du Cabinet et elle a coordonné l'examen de ces présentations.
- Elle a fourni un soutien au sous-ministre en ce qui concerne la gestion des candidatures aux postes de juges à la Cour provinciale, ainsi qu'à l'examen et l'évaluation de ces candidatures.
- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Ministère.
- Elle a participé à l'élaboration d'un réseau intégré d'information de la justice.
- Elle a coordonné la participation du Ministère aux activités incluant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en plus de représenter le Ministère au sein de nombreux comités et groupes de travail composés de représentants de ces mêmes ordres de gouvernement, dont le Comité de coordi-

dinating Committee of Senior Officials – Family Justice and several of its subcommittees; Coordinating Committee of Senior Officials – Youth Justice; Permanent Working Group on Legal Aid; Liaison Officers’ Committee of the Canadian Centre for Justice Statistics; the Integrated Justice Initiative Committee; Working Group on Access to Justice in Both Official Languages; and the Ad Hoc Working Group Reviewing Spousal Abuse Policies and Legislation.

Communications Branch

The Branch provides strategic communication planning, disseminates policy and program information, and manages the department’s web page.

The Branch prepares news releases, advertisements, speaking notes and briefing notes for the department and coordinates publication of the department’s annual report. The branch also provides a photographic service and coordinates departmental news conferences and events.

The Communications Director, acting as spokesperson for the department, responds to inquiries from the media and public in regard to departmental services, programs, policies and decisions.

nation des hauts fonctionnaires sur le droit pénal et plusieurs de ses sous-comités; le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit de la famille et plusieurs de ses sous-comités; le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur la justice pour adolescents; le Groupe de travail permanent sur l'aide juridique; le Comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique; le Comité sur l'Initiative de justice intégrée; le groupe de travail sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles; ainsi que le groupe de travail spécial d'examen des politiques et des lois relatives à la violence conjugale.

Direction des communications

La Direction offre des services de planification stratégique en communication, de diffusion de renseignements sur les directives et les programmes, ainsi que de gestion du site Web du Ministère.

La Direction prépare les communiqués, les annonces, les notes d’allocution et les notes d’information pour le Ministère et coordonne la publication du rapport annuel du Ministère. Elle fournit également des services de photographie, en plus d’assurer la coordination des événements et des conférences de presse du Ministère.

Étant le porte-parole du Ministère, le directeur des communications répond aux demandes de renseignements formulées par les membres des médias et du public relativement aux services, aux programmes, aux directives et aux décisions du Ministère.

Appendices

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General

Absconding Debtors
 Age of Majority
 Arbitration
 Arrest and Examinations
 Assignments and Preferences
 Auctioneers Licence

 Bulk Sales

 Canadian Judgments
 Charter Compliance Acts
 Collection Agencies
 Commissioners for Taking Affidavits
 Conflict of Laws Rules for Trusts
 Consumer Product Warranty and Liability
 Contributory Negligence
 Controverted Elections
 Co-operative Associations
 Corrupt Practices Inquiries
 **Cost of Credit Disclosure (chapter C-28)
 *Cost of Credit Disclosure (chapter C-28.3)
 Court Reporters
 Credit Unions
 Creditors Relief
 Criminal Prosecution Expenses
 Crown Debts
 Crown Prosecutors

 Defamation
 Demise of the Crown
 Devolution of Estates
 Direct Sellers
 Divorce Court

 Easements
 Electronic Transactions
 Entry Warrants
 Escheats and Forfeitures
 Evidence
 Executors and Trustees
 Expropriation

 Factors and Agents
 Family Services (Part VII)
 Fatal Accidents

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et Procureur général:

Accidents mortels
 Actes d'intrusion
 Age de la majorité
 Agences de recouvrement
 Agents immobiliers
 Aide juridique
 Arbitrage
 Arbitrage commercial international
 Archives publiques
 Arrangements préalables de services de pompes funèbres
 Arrestations et interrogatoires
 Associations coopératives
 Assurance maritime
 Assurances
 Aubergistes
 Auteurs de délits civils

 Biens
 Biens de la femme mariée
 Biens en déshérence et déchéances
 Biens matrimoniaux

 Caisses populaires
 Cautionnements
 Cessions et préférences
 Commissaires à la prestation des serments
 *Communication du coût du crédit
 *Compagnies d'assurance spéciale
 Compagnies de prêt et de fiducie
 Compétence des tribunaux fédéraux
 Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
 Concordance des lois avec la Charte
 Conseillers de la Reine et leur préséance
 Contestations d'élections
 Contrats inexécutables
 Cour des divorces
 Cour des successions
 Cour provinciale
 Créances de la Couronne

 Débiteurs en fuite
 Démarchage
 Désintéressement des créanciers

Federal Courts Jurisdiction	Dévolution des successions
Foreign Judgments	Diffamation
Frustrated Contracts	**Divulgarion du coût du crédit
Garnishee	Droit de rétention de l'entreposeur
Great Seal	Droit de rétention des bûcherons
Guardianship of Children	Droit successoral
Habeas Corpus	Droits de rétention sur les biens personnels
Infirm Persons	Enlèvement international d'enfants
Innkeepers	Enquêtes
Inquiries	Enquêtes sur les manoeuvres frauduleuses
Insurance	Enregistrement des témoignages à l'aide d'appareils d'enregistrement sonore
Interjurisdictional Support Orders	*Établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien
International Child Abduction	Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
International Commercial Arbitration	Exécution réciproque des jugements
International Sale of Goods	***Exécution réciproque des ordonnances d'entretien
International Trusts	Expropriation
International Wills	Extraits de jugement et les exécutions
Interpretation	Facteurs et agents
Interprovincial Subpoena	Fiduciaires
Judges Disqualification Removal	Fiducies internationales
Judicature	Frais de poursuites criminelles
Jury	Fusion de la Cour suprême et la Cour de comté du Nouveau-Brunswick
Landlord and Tenant	Grand sceau
Law Reform	Habeas corpus
Legal Aid	Imprimeur de la Reine
Liens on Goods and Chattels	Interprétation
Limitation of Actions	Interruption des services postaux
Loan and Trust Companies	Jugements canadiens
Marine Insurance	Jugements étrangers
Marital Property	Jurés
Married Woman's Property	Licences d'encanteurs
Mechanics' Lien	Location de locaux d'habitation
Memorials and Executions	Loi portant correction de lois
Merger of Supreme and County Courts of New Brunswick	Mandats d'entrée
Notaries Public	Négligence contributive
Nova Scotia Grants	Non-récusation des juges
Postal Services Interruption	Notaires
Pre-arranged Funeral Services	Opérations électroniques
Premium Tax	Organisation judiciaire
Presumption of Death	Personnes déficientes
Probate Court	
Proceedings Against the Crown	
Property	
Protection of Persons Acting Under Statute	
Provincial Court	

Provincial Offences Procedure	Petites créances
Provincial Offences Procedure for Young Persons	Prescription
Provision for Dependants	Présomption de décès
Public Records	Présomptions de survie
	Preuve
Queen's Counsel and Precedence	Preuves littérales
Queen's Printer	Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Quieting of Titles	Procédure applicable aux infractions provinciales
	Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
Real Estate Agents	Procédures contre la Couronne
Reciprocal Enforcement of Judgments	Procureurs de la Couronne
***Reciprocal Enforcement of Maintenance Orders	Propriétaires et locataires
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters, An Act Respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the ...	Protection contre les fraudes en matière de valeurs
Recording of Evidence by Sound Recording Machine	Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
Regulations	Protection des salariés
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick	Provision pour personnes à charge
Residential Tenancies	
	Récépissés d'entrepôt
Sale of Goods	Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer...
Sale of Lands Publication	Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Security Frauds Prevention	Réforme du droit
Sheriffs	Règlements
Small Claims	Règles de conflit de lois en matière de fiducie
*Special Insurance Companies	Responsabilité et garanties relatives aux produits de consommation
Statute Law Amendment	Révision des lois
Statute of Frauds	
Statute Revision	Saisie-arrêt
Succession Law Amendment	Services à la famille (Partie VII)
Surety Bonds	Servitudes
Survival of Actions	Shérifs
Survivorship	Sténographes judiciaires
	Subpoenae interprovinciaux
Tortfeasors	Suppression de terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
Trespass	Survie des actions en justice
Trustees	
	Taxe sur les primes d'assurance
Unconscionable Transactions Relief	Testaments
	Testaments internationaux
Wage-Earners Protection	Transmission de la Couronne
Warehouse Receipts	Tutelle des enfants
Warehouseman's Lien	
Wills	Validation des titres de propriété
Woodsmen's Lien	

*subject to proclamation

**subject to repeal by the Cost of Credit Disclosure Act, Chapter C-28.3

***subject to repeal by the Interjurisdictional Support Orders Act

Vente de biens-fonds par voie d'annonces

Vente d'objets

Vente internationale de marchandises

Ventes en bloc

*doit faire l'objet d'une proclamation

** sera abrogée par la Loi sur la communication du coût du crédit

***sera abrogée par la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien

II. Revenues and Expenditures / Recettes et dépenses

Table 1A

Source Classification of Ordinary and Special Purpose Revenues for the year ended 31 March 2003

Ordinary Revenue	\$ Value
Other Taxes	
Insurance Premium Tax	32,687,548
Return on Investment	
Other Interest Income	18,997
Foreign Exchange	27
Total Return on Investment	19,024
Licences and Permits	
Credit Unions and Co-operatives - Incorporation Fees	250
Pre-Arranged Funeral Services Act - Licenses	14,000
Security Frauds Prevention Act	5,781,402
Auctioneer Licenses	4,900
Collection Agencies Act - Licenses	84,725
Commissioner of Oaths – Fees	37,950
Cost of Credit Disclosure Act - Fees	74,715
Direct Sellers Act – Licenses	22,455
Real Estate Agents and Salesmen - Licenses	81,100
Life Insurance Agents - Licences	114,716
Insurance Agents (Other than Life) - Licenses	197,196
Trust - Annual Filing Fees	155,250
Credit Unions – Assessment	211,697
Total Licenses and Permits	6,780,356
Sale of Goods and Services	
Certified Copies of documents - Fees	12,363
Insurance Companies - Insurance Act Costs	624,358
Divorce – Fees	199,294
Probate Court	749,805
Court Transcripts – Fees	146,289
Queen's Printer	261,523
Appeal Court Fees	17,288
Sheriffs – Fees	108,203
Court of QB Filing Fees	882,567
Small Claims – Fees	297,620
Total Sale of Goods and Services	3,299,310

Fines and Penalties	
Provincial Courts - Fines - Criminal Code	899,567
Provincial Court - Fines - Provincial & Municipal Statutes	268,673
Court of Queen's Bench – Fines	2,145
Contravention Act – Fines	6,256
Court Cost – Recovery	14,179
Bail Forfeitures	2,250
Proceeds of Crime	3,975
Total Fines and Penalties	1,197,045
Miscellaneous	
Government Assigned Vehicles - Recoveries	2,545
NSF Cheque Charges	1,125
Other Miscellaneous Revenue	31,523
Total Miscellaneous	35,193
Conditional Grants - Canada	
Federal Court	13,765
Criminal Legal Aid	1,750,000
Official languages Policy Implementation	194,500
Other Conditional Grants	4,995
Total Conditional Grants - Canada	1,963,260
Total Ordinary Revenue	45,981,736

Tableau 1A

**Provenance des recettes au comptes ordinaire et à but spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2003**

Recettes au compte ordinaire	Valeur \$
Autres taxes	
Taxe sur les primes d'assurance	32 687 548
Rendement du capital investi	
Autres intérêts créditeurs	18 997
Opérations de change	27
Rendement du capital investi	19 024
Licences et permis	
Caisses populaires et coopératives - droits de constitution	250
Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres - permis	14 000
Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs	5 781 402
Licences d'encanteurs	4 900
Loi sur les agences de recouvrement - licences	84 725
Commissaires aux serments - droits	37 950
Loi sur la divulgation du coût du crédit - droits	74 715
Loi sur le démarchage - permis	22 455

Agents et vendeurs d'immeubles - licences	81 100
Agents d'assurance-vie - licences	114 716
Autres agents d'assurance - licences	197 196
Fiducie—droits de dépôts annuels	155 250
Caisses populaires - évaluation	211 697
Total des licences et permis	6 780 356
Ventes de biens et services	
Copies conformes de documents - frais	12 363
Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la Loi sur les assurances	624 358
Divorces - frais	199 294
Cour des successions	749 805
Transcription de la cour - frais	146 289
Imprimeur de la Reine	261 523
Cour d'appel - droits	17 288
Shérifs – frais	108 203
Cour du Banc de La Reine - droits de greffe	882 567
Petites créance - frais	297 620
Total des ventes de biens et services	3 299 310
Amendes et intérêts de pénalisation	
Cour provinciales - Amendes - code criminel	899 567
Cour provinciales - amendes - lois provinciales et arrêtés municipaux	268 673
Cour du Banc de la Reine - amendes	2 145
Amendes relatives à la Loi sur les contraventions	6 256
Frais de justice—Recouvrement	14 179
Cautionnements confisqués	2 250
Produits de la criminalité	3 975
Total des amendes et intérêts de pénalisation	1 197 045
Recettes diverses	
Véhicules du gouvernement - recouvrements	2 545
Frais pour chèque sans provisions	1 125
Autres recettes diverses	31 523
Total des recettes diverses	35 193
Subventions conditionnelles - Canada	
Cour fédérale	13 765
Aide juridique criminelle	1 750 000
Mise en oeuvre de la politique sur les langues officielles	194 500
Autres subventions conditionnelles	4 995
Total des subventions conditionnelles - Canada	1 963 260
Recettes totales au compte ordinaire	45 981 736

Table 1B

Special Purpose Revenue		\$ Value
Recoveries		
Prior Years Expenditure Recoveries		4,000
Other Miscellaneous Revenue		552,319
Total Special Purpose Revenue		556,319

Tableau 1B

Recettes au compte à but spécial		Valeur \$
Recouvrements		
Recouvrements des dépenses des années antérieures		4 000
Autres recettes diverses		552 319
Recettes au Compte à but spécial		556 319

Table 1C

Total Departmental Revenue		\$ Value
Ordinary Revenue (Table 1A)		45,981,736
Special Purpose (Table 1B)		556,319
Total Departmental Revenue		46,538,055

Tableau 1C

Recettes totales du ministère		valeur \$
Recettes au compte Ordinaire (Tableau 1A)		45 981 736
Recettes au compte à but spécial (Tableau 1B)		556 319
Recettes totales du ministère		46 538 055

Table 2

Ordinary Expenditures	Total Expenditure	Administrative Services	Attorney General	Court Services	Justice Services
Personnel Services					
Civil Service Payroll	26,863,796	2,170,133	9,111,744	13,725,452	1,856,467
Casual Payroll	2,284,556	184,606	234,032	1,660,777	205,141
Employer's Group Benefit Costs	957,172	88,383	282,432	508,520	77,837
Other Employer Costs	189,097	13,124	134,350	32,663	8,960
Workers' Compensation Board payments	57,514	-	1,192	56,322	-
Total Personnel Services	30,352,135	2,456,246	9,763,750	15,983,734	2,148,405
Other Services					
Advertising	52,039	11,541	5,659	32,290	2,549
Business Development, Marketing and Promotion Services	1,848	621	-	-	1,227
Information Technology, Management and Network Services	856,865	706,955	59,535	69,749	20,626
Fees and Commissions	473,329	135	66,238	403,990	2,966
Freight, Express	18,222	927	8,341	8,875	79
Laundry Services	4,383	24	135	4,224	-
Travel expenses - Minister	22,352	22,352	-	-	-
Other Services	191,541	57,643	40,244	63,202	30,452
Building Services	32,561	2,089	28,743	1,712	17
Police & Security Services	155,975	3,103	2,108	137,636	13,128
Inspection Service	5,293	2,389	254	2,648	2
Transportation & Storage Charges	11,700	-	11,088	612	-
Postage	241,732	3,894	56,587	174,036	7,215
Other Worker Services	3,812	-	3,628	184	-
Printing & Copying	279,688	6,300	224,302	38,977	10,109
Rentals	871,152	26,115	45,167	726,619	73,251
Repair Services	43,413	1,016	7,744	27,154	7,499
Professional Services	2,426,764	91,596	1,050,250	1,068,561	216,357
Telephones Services	547,751	58,617	114,443	328,168	46,523
Travel Expenses	1,235,431	190,834	398,218	578,172	68,207
Total Other Services	7,475,851	1,186,151	2,122,684	3,666,809	500,207

Materials and Supplies					
Subscriptions	430,057	8,307	214,565	195,951	11,234
Clothing	44,009	-	12,584	29,864	1,561
Educational Materials	943	-	87	207	649
Food	11,082	1,254	1,461	7,656	711
Household and Cleaning Supplies	270	-	9	261	-
Vehicles, Machinery and Equipment, Supplies and Parts	40	-	-	40	-
Medical, Surgical and Laboratory Supplies	355	-	-	348	7
Other Supplies	29,617	3,634	7,060	14,898	4,025
Stationery, Office Supplies and Forms	329,971	34,478	109,093	165,704	20,696
Computer Supplies	12,000	160	1,979	9,427	434
Structural Supplies	521	508	1	12	0
Total Material and Supplies	858,865	48,341	346,839	424,368	39,317
Property and Equipment					
Office Furniture and Equipment	735,754	25,537	174,053	511,889	24,275
Data Processing Equipment	789,488	602,808	113,884	49,971	22,825
Total Property and Equipment	1,525,242	628,345	287,937	561,860	47,100
Contributions, Grants and Subsidies					
Grants to Non-Profit Organizations	3,687,709	38,609	3,649,100	-	-
Total Contributions, Grants and Subsidies	3,687,709	38,609	3,649,100	-	-
Debt & Other Charges					
Cash Shortage	410	-	-	410	-
Damage Claims	50,000	-	-	50,000	-
Foreign Exchange Expense	13	-	-	13	-
Total Debt and Other Charges	50,423	-	-	50,423	-
Chargeback Recoveries					
Chargeback Recoveries	(1,420,503)	(148,799)	(220,528)	(1,051,176)	-
Total Chargeback Recoveries	(1,420,503)	(148,799)	(220,528)	(1,051,176)	-
Total Ordinary Expenditures	42,529,722	4,208,893	15,949,782	19,636,018	2,735,029

Tableau 2

Dépenses ordinaires	Dépenses	Services administratifs	Procureur général	Services aux tribunaux	Services à la justice
Frais de personnel					
Feuille de paye des employés de la fonction publique	26 863 796	2 170 133	9 111 744	13 725 452	1 856 467
Feuille de paye des employés occasionnels	2 284 556	184 606	234 032	1 660 777	205 141
Contributions de l'employeur	957 172	88 383	282 432	508 520	77 837
Autres dépenses de l'employeur	189 097	13 124	134 350	32 663	8 960
Cotisations à la Commission des accidents du travail	57 514	-	1 192	56 322	-
Total des services du personnel	30 352 135	2 456 246	9 763 750	15 983 734	2 148 405
Autres Services					
Publicité	52 039	11 541	5 659	32 290	2 549
Services de développement, de marketing et de promotion des entreprises	1 848	621	-	-	1 227
Services de technologie de l'information, de gestion et de mise en réseau	856 865	706 955	59 535	69 749	20 626
Droits et commissions	473 329	135	66 238	403 990	2 966
Fret, messageries	18 222	927	8 341	8 875	79
Services de blanchissage	4 383	24	135	4,224	-
Frais de déplacement - Ministre	22 352	22 352	-	-	-
Autres services	191 541	57 643	40 244	63 202	30 452
Services aux Immeubles	32 561	2 089	28 743	1 712	17
Services de police et de sécurité	155 975	3 103	2 108	137 636	13 128
Services d'inspection	5 293	2 389	254	2 648	2
Frais de transport et d'entreposage	11 700	-	11 088	612	-
Frais de poste	241 732	3 894	56 587	174 036	7 215
Autres ressources humaines	3 812	-	3 628	184	-
Services d'imprimerie et de polycopie	279 688	6 300	224 302	38 977	10 109
Locations	871 152	26 115	45 167	726 619	73 251
Services de réparation	43 413	1 016	7 744	27 154	7 499
Services professionnels	2 426 764	91 596	1 050 250	1 068 561	216 357
Services de téléphone	547 751	58 617	114 443	328 168	46 523
Frais de déplacement	1 235,431	190 834	398 218	578 172	68 207
Total des autres services	7 475 851	1 186 151	2 122 684	3 666 809	500 207

Matériel et fournitures					
Subscriptions	430 057	8 307	214 565	195 951	11 234
Vêtements	44 009	-	12 584	29 864	1 561
Matériel pédagogique	943	-	87	207	649
Nourriture	11 082	1 254	1 461	7 656	711
Articles ménagers et de nettoyage	270	-	9	261	-
Véhicules, matériel et outillage, fournitures et pièces d'équipement	40	-	-	40	-
Fournitures médicales, chirurgicales et de laboratoire	355	-	-	348	7
Autres fournitures	29 617	3 634	7 060	14 898	4 025
Papeterie et fournitures de bureau	329 971	34 478	109 093	165 704	20 696
Fournitures pour ordinateurs	12 000	160	1 979	9 427	434
Matériaux de construction	521	508	1	12	0
Total du matériel et des fournitures	858 865	48 341	346 839	424 368	39 317
Biens et matériel					
Meubles de bureau	735 754	25 537	174 053	511 889	24 275
Matériel informatique	789 488	602 808	113 884	49 971	22 825
Total des biens et du matériel	1 525 242	628 345	287 937	561 860	47 100
Contributions et subventions					
Subventions à des organismes sans but lucratif	3 687 709	38 609	3 649 100	-	-
Total Contributions et subventions	3 687 709	38 609	3 649 100	-	-
Service de la dette et autres frais					
Déficit de caisse	410	-	-	410	-
Réclamations pour dommages	50 000	-	-	50 000	-
Dépenses associées à l'opération de change	13	-	-	13	-
Total du service de la dette et autres frais	50 423	-	-	50 423	-
Contre-recouvrements					
Contre-recouvrements	(1 420 503)	(148 799)	(220 528)	(1 051 176)	-
Total des contre-recouvrements	(1 420 503)	(148 799)	(220 528)	(1 051 176)	-
Total des dépenses ordinaire	42 529 722	4 208 893	15 949 782	19 636 018	2 735 029

Table 3

Description of Item	\$ Special Purpose Fund
Personnel Services	
Civil Service Payroll	25,513
Casual Payroll	39,398
Employer's Group Benefit Costs	1,942
Total Personnel Services	66,853
Other Services	
Advertising	413
Information Technology, Management and Network Services	51,800
Freight & Express	70
Other Services	38,662
Police & Security Services	8,239
Postage	466
Printing and Copying Services	895
Rentals	950
Professional Services	74,005
Travel Expenses	18,269
Total Other Services	193,769
Materials and Supplies	
Stationery & Office Supplies	2,226
Total Material and Supplies	2,226
Property and Equipment	
Office Furniture and Equipment	1,546
Total Property and Equipment	1,546
Debt & Other Charges	
Other	50,000
Total Debt and Other Charges	50,000
Total Ordinary Expenditures	314,394

Tableau 3

Description des postes budgétaires	Fonds à but spécial \$
Frais de personnel	
Feuille de paye des employés de la fonction publique	25 513
Feuille de paye des employés occasionnels	39 398
Contributions de l'employeur	1 942
Total des services du personnel	66 853
Other Services	
Publicité	413
Services de technologie de l'information, de gestion et de mise en réseau	51 800
Fret et messageries	70
Autres services	38 662
Services de police et de sécurité	8 239
Frais de poste	466
Services d'imprimerie et de polycopie	895
Locations	950
Services professionnels	74 005
Frais de déplacement	18 269
Total des autres services	193 769
Matériel et fournitures	
Papeterie et fournitures de bureau	2 226
Total du matériel et des fournitures	2 226
Biens et matériel	
Meubles et matériel de bureau	1 546
Total des biens et matériel	1 546
Service de la dette et autres frais	
Autres frais	
Total du service de la dette et autres frais	50 000
Total des dépenses ordinaires	314 394

III. Explanation of Variance for the Fiscal Year 2002/2003 Explications des écarts pour l'année fiscale 2002/2003

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditures Dépenses ordinaire, à but spécial et reliées à une agence à opération spéciale

Table 1

Program	Original Budget	Appropriation Transfers	Authorized Expenditure Level	Actual Expended	Variance (Over) Under
Administration	4,062,000	5,200	4,067,200	4,208,893	(141,693)
Attorney General	15,965,000	409,123	16,374,123	15,949,782	424,341
Court Services	17,251,000	612,330	17,863,330	19,636,018	(1,772,688)
Justice Services	3,015,000	6,900	3,021,900	2,735,029	286,871
Total	40,293,000	1,033,553	41,326,553	42,529,722	(1,203,169)
Special Purpose Fund					
Family Support & Enforcement Fund	357,000	-	357,000	314,394	42,606
Total	357,000	-	357,000	314,394	42,606

Variations for programs (over) under \$ 100,000

Administration: The over-expenditure is directly attributed to: (1) software and computer communication equipment in excess of budget; (2) moving cost for new employee which was not budgeted for; and (3) JRC Review.

Attorney General: The under-expenditure is due to vacant positions not being staffed.

Court Services: The over-expenditure is directly attributed to: (1) deficit in Sheriff; (2) introduction of digital recording in several courtrooms in the province; and (3) translation and interpretation in excess of budget.

Justice Services: The under-expenditure is due to vacant positions not being staffed.

Tableau 1

Programme	Budget initial	Transfert de crédits		Dépenses réelles	Écart (déficit) excédent
			\$		\$
Administration	4 062,000	5 200	4 067 200	4 208 893	(141 693)
Procureur général	15 965 000	409 123	16 374 123	15 949 782	424 341
Services aux tribunaux	17 251 000	612 330	17 863 330	19 636 018	(1 772 688)
Services à la justice	3 015 000	6 900	3 021 900	2 735 029	286 871
Total	40 293 000	1 033 553	41 326 553	42 529 722	(1 203 169)

Fond à but spécial					
Fonds d'application des ordonnances de soutien familial	357 000	-	357 000	314 394	42 606
Total	357 000	-	357 000	314 394	42 606

Écarts (de plus) de moins de 100 000 \$

Administration : Les dépenses ont été plus élevées que prévues pour les raisons suivantes : (1) les coûts d'acquisition des logiciels et du matériel de communication électronique ont été plus élevés que ce qui avait été prévu au budget; (2) les frais de déménagement d'un nouvel employé n'avaient pas été prévus au budget; (3) cette somme s'explique par une révision effectuée par la Commission sur la rémunération des juges.

Procureur général : Les dépenses ont été moins élevées que prévues parce que des postes vacants n'ont pas été pourvus.

Services aux tribunaux : Les dépenses ont été plus élevées que prévues pour les raisons suivantes : (1) déficit pour les services des shérifs; (2) installation d'appareils à enregistrement numérique dans de nombreuses salles d'audiences de la province; (3) les coûts des services de traduction et d'interprétation ont été plus élevés que ce qui avait été prévu au budget.

Services à la justice : Les dépenses ont été moins élevées que prévues en raison de postes vacants qui n'ont pas été pourvus.

Table 2

Ordinary Revenue

Account	Original Budget \$	Actual Revenue \$	Variance (Over) Under \$
Insurance Premium Tax	27,200,000	32,687,548	(5,487,548)
Security Frauds Prevention Act	5,100,000	5,781,402	(681,402)
Insurance Companies - Insurance Act Costs	372,000	624,358	(252,358)
Queen's Printer	395,000	261,523	133,477
Provincial Court - Fines - Criminal Code	1,200,000	899,567	300,433
Domestic Legal Aid	250,000	0	250,000

Variations for (over)/Under \$100,000

Insurance Premium tax: The variance was a result of two factors. The 2002-03 budget was understated. This, combined with insurance rate increases, exacerbated the variance to its current level.

Security Frauds Prevention Act: Increase in revenue is due to a continuous growth in the security industry.

Insurance Companies, Insurance Act Costs: Increase in Insurance Act Costs recovery is directly related to an increase in Insurance Act Costs. Operational expenditures increased with the hiring of a consultant to deal with inquiries and the examination of Blue Cross and Assomption-Vie by O.S.F.I.

Queen's Printer: The decrease in revenue is due to an overestimate in Budgeted Revenue and increased

access to the Acts and Regulations via the internet, which is free, versus hard copy for which there is a fee.

Provincial Courts — Fines — Criminal Code: The decrease in revenue is due to the number of fines satisfied through time served and fine option.

Domestic Legal Aid: As a result of an accounting change, the amount identified as "Recovery" is now being paid directly to Legal Aid New Brunswick and treated as an expense.

Tableau 2

Recettes au compte ordinaire

Compte	Budget initial \$	Recettes réelles \$	Écart (déficit) excédent \$
Taxe sur les primes d'assurance	27 200 000	32 687 548	(5 487 548)
Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs	5 100 000	5 781 402	(681 402)
Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la Loi sur les assurances	372 000	624 358	(252 358)
Imprimeur de la Reine	395 000	261 523	133 477
Cour provinciales - Amendes - code criminel	1 200 000	899 567	300 433
Aide juridique - droit de la famille	250 000	0	250 000

Taxe sur les primes d'assurance : L'écart s'explique par deux facteurs. Premièrement, les sommes prévues au budget de 2002-2003 n'étaient pas assez élevées. Ensuite, l'accroissement des taux d'assurance n'a fait qu'exacerber la situation.

Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs : L'augmentation des revenus s'explique par la croissance continue dans ce secteur d'activités.

Compagnies d'assurance—dépenses relatives à la Loi sur les assurances : L'augmentation du recouvrement des dépenses relatives à la Loi sur les assurances est directement lié à l'augmentation des dépenses relatives à la Loi sur les assurances. L'augmentation des dépenses opérationnelles s'explique par l'embauche d'un expert-conseil pour s'occuper des demandes de renseignements et de l'examen des compagnies Croix Bleue et Assomption-Vie par le BSIF.

Imprimeur de la Reine : La diminution des revenus s'explique par une surestimation des revenus au budget et d'un accès amélioré aux textes des lois et des règlements par l'entremise d'Internet. Il y a des frais pour commander une copie imprimée d'une loi ou d'un règlement, tandis que l'accès par Internet est gratuit.

Cour provinciale—Amendes—Code criminel : La diminution des revenus s'explique par un plus grand nombre d'amendes réglées en purgeant des peines de prison ou au moyen du programme d'option-amende.

Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille : En raison d'un changement de méthode comptable, le montant « recouvré » est maintenant payé directement à Aide juridique du Nouveau-Brunswick et devient donc une dépense.

IV. Official Languages Report

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2002-2003 fiscal year, the Office of Official Languages of the Office of Human Resources received seven complaints with respect to services offered by the Department of Justice. Following are the complaints received and the corrective measures taken to resolve them.

Three complaints alleged that services in French were not provided. One complaint that involved a call to the Rentalsman's Office was substantiated. The secretary answered the phone in English only with no active offer. The complainant's call took three minutes to be transferred. The measure taken to correct the situation was to implement a telephone tree allowing callers to select their language of choice before reaching a staff member. This will allow all callers to be received by a person speaking the language they select. Two of these complaints involving services provided by the Legal Aid Office were not substantiated since Legal aid is not a government agency.

Four complaints alleged that written materials were provided in English Only. Only one complaint was substantiated since the complainant received a letter informing them of their court date from the Family Division in English only when they had indicated on the file that they wanted to receive correspondence in French. The corrective measure taken was to send a French letter advising them of their court appearance and placing a note inside the cover of the court file indicating that "all correspondence" to the complainant was to be circulated in French only.

IV. Rapport sur les langues officielles

Le Ministère reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'année 2002-2003, le Bureau des langues officielles du Bureau des ressources humaines a reçu sept plaintes concernant les services du ministère de la Justice. Voici une description de ces sept plaintes et des mesures correctives qui ont été prises.

Trois des plaintes portaient sur le défaut de fournir des services en français. L'une des plaintes était fondée, soit celle faisant suite à un appel au Bureau du médiateur des loyers. La secrétaire a répondu en anglais seulement sans faire d'offre active. Le plaignant ou la plaignante a dû attendre trois minutes avant que son appel soit acheminé. Une mesure a été prise pour corriger la situation : une chaîne d'appels téléphoniques a été mise sur pied afin de permettre aux personnes qui appellent de choisir la langue de leur choix avant de parler à un membre du personnel. Leur appel sera ainsi répondu par une personne qui parle la langue de leur choix. Les deux autres plaintes portaient sur les services fournis par le Bureau d'aide juridique. Il a été déterminé qu'elles n'étaient pas fondées puisque le Bureau d'aide juridique n'est pas un organisme du gouvernement.

Quatre plaintes ont été déposées parce que des documents avaient été fournis en anglais seulement. Il a été déterminé qu'une seule de ces plaintes était fondée, soit celle d'une personne qui a reçu une lettre en anglais de la Division de la famille l'informant de sa date d'audience, même si elle avait indiqué qu'elle désirait recevoir sa correspondance en français. Pour remédier à la situation, une lettre l'informant de sa date d'audience lui a été envoyée en français et une note a été placée sur le contreplat du dossier du tribunal pour souligner que toute la correspondance destinée à cette personne devait être rédigée en français seulement.

Le Ministère continue aussi de promouvoir et de

The Department also continues to promote and support second-language training and maintenance for employees. In 2002-2003, 19 employees participated in language classes. Official Language in-house information sessions are also available upon request.

soutenir la formation en langue seconde de ses employés et de faire en sorte qu'ils conservent les compétences acquises dans ce domaine. Au cours de l'exercice 2002-2003, 19 employés ont participé à des cours de langues. Des séances d'information internes sur les langues officielles sont également offertes sur demande.